Zentralbibliothek Zürich

Nekr D 0027

Dufour. Marc. –

† 1910

2me édition. — Mardi 2 Août 1910.

NÈVE

matin

ZENTRALBIBLIOTHEK ZÜRICH
NekrD
0027

VENTE AU NUMÉRO
à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE
et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES
Payables d'avance
La ligne de sept points, ou son espace 40 cent.
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES
HAASENSTEIN & VOGLER
15-17, Corraterie, 15-17
GENEVE
et *Succursales* en *Suisse* et à l'*Etranger*.

Le Docteur Marc Dufour

Le docteur Marc Dufour qui vient de mourir en pleine force, en pleine vie, laissera un vide immense à Lausanne, qui était sa patrie ; à Genève, où il comptait tant de fidèles amis ; en Suisse, dont il était une des gloires ; et par delà les limites de notre petit pays, dans l'Europe entière, qui connaissait son nom, ou avait reçu ses soins.

Princesses, ministres ou gens de plume, diplomates ou soldats, artistes, savants, sommités de tout ordre, de tout rang, et pauvres gens, simples paysans, fils du peuple, enfants misérables atteints de l'ophtalmie des nouveau-nés, on ne sait pas qui ne l'a point appelé ou qui n'est pas venu le voir. Ainsi que pour Tissot jadis, ainsi que pour Tronchin, les malades accouraient des quatre coins du monde le consulter et s'en remettre à lui. Il était un honneur pour notre patrie. Il était plus généralement un honneur pour l'humanité.

Né à Villeneuve en 1843, il appartenait, comme Rambert et tant d'autres illustrations du Pays de Vaud, à une souche paysanne. Il en avait la belle santé, le robuste appétit, la plénitude heureuse. On sentait que rien n'avait entamé ni gâté cette force intacte et ce génie entier. Chez lui, les facultés étaient en harmonie, les gestes d'accord, l'équilibre parfait. Il était neuf. Il était un superbe échantillon de l'espèce.

Joyeux, sonore et martial, il venait à vous les mains tendues. Rien que de le voir, rien que de l'entendre, c'était déjà une consolation. On était bien près de lui. On était si bien près de lui qu'on aurait voulu rester encore.

Il vous prenait les mains dans les siennes. Il vous regardait, vous interrogeait, vous aimait. Il vous enveloppait de cette étreinte de sympathie que personne n'oubliera jamais de ceux qui en ont éprouvé l'ardente flamme. Il entrait dans toutes sortes de détails et de minuties à votre endroit. Il eût semblé que plus rien n'existait dans l'univers que vous-même, que votre cas, que votre mal, que la guérison péremptoire, que la guérison possible de ces pauvres yeux qu'on venait lui montrer et sur lesquels les siens se posaient avec une telle intensité de bonté rayonnante. Et rien que de sentir le contact de cette virilité, de cette mâle énergie, de cette vaillance debout, de ce courage à l'œuvre, de cette foi au bien, on était mieux.

On y voyait mal peut-être. Autour de vous, en vous, les voiles opaques s'épaississaient. Les ténèbres étaient proches. Qu'importe ? Il eût semblé qu'il faisait plus clair ! L'horizon s'était ensoleillé. De l'obscurité ambiante, un rayon avait jailli sur vous, d'espoir et d'affection. La chaleur qui se dégageait de toute sa personne faisait de la lumière.

Rendre le jour ; il est presque aussi beau de rendre le jour que de donner le jour. Le ciel qu'on revoit, et tous les chers visages. On pense à cette masse d'affligés, marchant à tâtons contre les murs, marchant à tâtons dans la vie, auxquels sa diligence active aura rendu le jour. Il n'y employait pas que la suprême habileté d'un praticien illustre : il y dépensait tout son cœur.

Il s'obstinait. Il voulait quand même. Il luttait pied à pied, corps à corps avec le démon noir. C'était une guerre sans merci qu'il avait déclarée à l'élément aveugle. Et si, dans cette bataille acharnée, il restait le vaincu, c'est que l'effort humain d'avance était impossible, et qu'il est des lois de la destinée qu'il faut avoir la sagesse de laisser s'accomplir. Aussi bien guéris ou non guéris, ses clients demeuraient-ils ses amis et lui témoignaient-ils une reconnaissance qui n'avait d'égale que les soins qu'il leur avait prodigués, jour après jour, mois après mois, année après année, sans marchander et sans faillir.

Personne n'eut plus d'amis. Il avait des amis dans tous les mondes et dans tous les pays. Il en avait de pauvres, de riches, d'obscurs, de célèbres, d'inconnus, envers lesquels il ne faisait aucune différence. Et tous ces amis sentaient bien qu'ils étaient condamnés à être et à rester ses débiteurs insolvables. Quelquefois ils cherchaient une occasion de s'acquitter. Ils la créaient au besoin, sous un prétexte. Et c'était alors une de ces belles manifestations de gratitude comme celle dont il fut honoré l'an passé à propos du quarantième anniversaire de son entrée à l'asile des aveugles. Ce sera la dernière.

De pareilles cérémonies étaient touchantes; elles étaient réconfortantes aussi; on y saisissait l'humanité méchante, l'humanité médiocre, l'humanité mesquine sous un jour favorable. De la bonté y fleurissait. Et la bonté est une chose exquise. La bonté est la plus exquise des choses d'ici-bas. Le mérite de ce cœur excellent fut d'avoir multiplié le nombre de telles fêtes. Et peut-être qu'il fut plus touché de pareils témoignages d'affection que de tant d'honneurs, de tant de titres qui l'avaient distingué par ailleurs. Il n'était point fier d'un parchemin ou d'une rosette. Mais il était fier d'être aimé.

Il faudrait dire ici ses états de service, les guérisons miraculeuses qu'il opéra, les cas soignés par lui qui appartiennent à la littérature médicale. Il faudrait citer cette activité infatigable, qui n'était point seulement celle du médecin défrayant plusieurs cliniques, occupant plusieurs hôpitaux et taillant de la besogne à nombre d'assistants, mais celle du professeur, du conférencier, du citoyen, de l'homme. Il n'y avait rien d'humain qui le laissât étranger. Il s'intéressait à tout, aux livres, aux tableaux, aux idées. Il trouvait le temps de s'intéresser à tout. Il répondait à chaque lettre. Il intervenait dans chaque occasion. Il aimait passsionnément son pays. Il s'est constamment dévoué.

Laissons ces choses. Les dictionnaire biographiques sont remplis de ces détails. On y trouvera les dates et les travaux. L'importance est ailleurs.

L'existence qui si brusquement vient de se clore, fut une des plus belles et des plus complètes qu'on puisse imaginer. Le devoir qui s'imposait à elle, et auquel elle obéit toujours, était un de ces devoirs évidents, qui épargne le doute et les regrets stériles. Aucune question n'était pour la troubler ni pour la compliquer de scrupules superflus. Il n'y avait pas dans le cas de cette activité à l'œuvre à s'arrêter et réfléchir, il y avait à agir, efficacement, promptement, tout de suite. Il y avait des blessures à panser, des misères à adoucir, des infirmités à guérir. Chacune de ses minutes pouvait être un bienfait, et chacune de ses heures pouvait apporter un salut. Une telle existence fut surtout composée d'heures et de minutes semblables.

Levé à l'aube, passant les jours, passant les nuits, celui que la Suisse vient de perdre sut faire face à la vie. Il sut toujours répondre oui à ses appels. Il ne s'esquiva jamais devant aucune tâche. Il porta sur des épaules gaillardes et d'un geste joyeux le faix de chaque responsabilité. Aussi bien la vie lui fut-elle clémente qui lui accorda les forces nécessaires à un si rude labeur et un si grand devoir. Et la mort lui fut clémente aussi qui lui évita les déchéances inévitables, les usures précoces, les faillites douloureuses, mais le prit avant la journée accomplie, en pleine activité, tout d'un coup.

Ph. M.

Au Montenegro

« La Société de transport ne prend au« cune responsabilité pour la sécurité des « voyageurs et de leurs bagages ». Cette déclaration peu encourageante, écrite en serbe et en français, est placée, de façon aussi apparente que possible, dans l'automobile postale qui monte, rapide, sur la route de Cettigné. Les bouches de Cattaro — le bras de mer qui s'enfonce de façon si curieuse entre les collines de la côte dalmate — semblent fuir. Et là-bas, à l'horizon, sommeille l'Adriatique. La route serpente, hardie, avec des contours brusques, sur les flancs de la montagne escarpée. Voici le dernier fort autrichien, qui commande un important nœud de communications. L'atmosphère devient peu à peu plus légère. Les teintes se font plus douces. Les pentes abruptes sont tapissées de genêts en fleurs... encore un col, et l'on assiste à un saisissant changement de décor.

C'est maintenant l'aspect aride des montagnes monténégrines ; à perte de vue des lapias et des cailloutis blanc grisâtre. Sur les sommets, dans les vallons, partout des pierres. Quelques fleurs s'efforçent de donner un peu de gaieté à ce paysage désolé. Plus loin, les sauges tapissent de violet quelques parages privilégiés, mais ici le Montenegro a voulu se montrer dans toute sa farouche, sa sauvage nudité.

Sur un tertre surgit, rapide, fugitive, une évocation du peuple libre et fier qui, à travers les siècles, a su conserver sa liberté. C'est un berger, solidement campé, qui se dessine, en silhouette, sur un ciel d'un bleu intense. Il porte le costume national : habit rouge, culotte bouffante bleue, guêtres blanches... La vision s'évanouit, et bientôt le premier village monténégrin, Niegus, berceau de la famille princière, s'offre aux regards. Haletante, l'automobile s'arrête devant une maisonnette, dont sort, majestueux, un homme de grande stature. Sur le costume rouge, bleu et blanc, il porte un grand manteau bleu pâle. Dans sa ceinture

de soie, aux tons orangés, est fixé son pistolet, richement incrusté de pierreries. Son attitude, toute de dignité, fait songer à un seigneur féodal recevant des hôtes à la limite de ses propriétés... c'est un douanier ! Il demande, avec beaucoup de grâce, les passeports des voyageurs, et se contente de la carte du *Touring-Club suisse*, pour lequel il semble professer une haute estime. D'un geste de la main, il indique à un subordonné les bagages à visiter, et bientôt l'employé exerce le droit souverain de son pays en fouillant, jusque dans les recoins les plus obscurs, les valises et les sacs. Les moindres boîtes sont ouvertes... On m'a prétendu, plus tard, que les autorités du futur petit royaume craignaient l'importation de bombes et de munitions en vue du jubilé du souverain. Tandis qu'avec beaucoup de sollicitude et de curiosité le douanier étudie les bagages, trois vieillards, en grand costume de gala, — les autorités municipales, sans doute, — accueillent, avec de nombreuses marques de déférence et de respect, deux jeunes gens habillés de noir, à l'européenne, qui se rendent à Cettigné en voiture. L'un d'eux est le prince héritier Danilo, à l'initiative duquel, dit-on, est due la prochaine transformation de la principauté en royaume.

Les formalités douanières sont enfin terminées, et l'automobile reprend sa marche. La route continue à s'élever dans la montagne, toujours aride. Peu de champs. Par-ci, par-là, quelques cultures. La terre arable, si rare, glisse le long des pentes et se rassemble au fond d'entonnoirs. Aucun homme ne travaille. Un seul semble témoigner quelque intérêt pour sa propriété. Et encore se contente-t-il, d'un air fort digne, — comme tous ses compatriotes — de contempler sa femme occupée à arracher les mauvaises herbes.

Au col de Krivacko Zdrjelo, dont l'altitude dépasse 1300 mètres, nouveau décor : la vallée de Cettigné, un fond de cuvette, s'étale à vos pieds. Les petits toits rouges de la capitale monténégrine, une capitale en miniature, parsèment la prairie de taches colorées. Dans le lointain, entre les nombreuses cimes des montagnes et des collines, se dessine la ligne bleue du lac de Scutari, qui tout de suite vous charme et vous attire. Là-bas c'est l'Albanie, avec ses guerriers si souvent révoltés, là-bas c'est la lutte tenace entre les clans rivaux, entre les confessions ennemies...

Qui va à Cettigné subit l'attirance du lac de Scutari et ne doit pas chercher à s'y soustraire !

J. M.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

M. Clemenceau à Buenos-Ayres

Devant le même public d'élite qui assista à sa première conférence, M. Clemenceau a fait vendredi à Buenos-Ayres sa seconde conférence, intitulée : « la Démocratie et le Parlement. » Il a démontré qu'il ne dépend plus de personne d'arrêter l'essor de la démocratie. Il a fait remarquer qu'à l'heure actuelle l'Europe fléchit sous le poids des armements. On se demande pourquoi tous ces fusils, tous ces obus. « Je ne suis pas pessimiste, a ajouté M. Clemenceau, et j'ai confiance que la démocratie saura conserver son sang-froid. » L'orateur a ensuite engagé la démocratie argentine à inculquer aux citoyens une éducation propre à les empêcher de se désintéresser de la chose publique, car, a-t-il dit, l'Europe attend beaucoup de la démocratie idéaliste de la République argentine. M. Clemenceau a été vivement applaudi. Une foule nombreuse l'a acclamé à sa sortie de la salle de conférences.

Le retour de Guillaume II

L'empereur Guillaume II est arrivé samedi après midi à Swinemünde. Il devait conférer lundi avec le chancelier M. de Bethmann-Hollweg et le nouveau secrétaire d'Etat à l'office impérial aux affaires étrangères, M. de Kiderlen-Wæchter, venus d'Hohensinow, où ils séjournent tous deux.

Une élection au Reichstag

Une élection complémentaire au Reichstag vient d'avoir lieu dans la circonscription de Ludwigsburg-Cannstatt, en Wurtemberg. Le candidat socialiste a été élu avec une forte majorité. Cette victoire est d'autant plus marquante qu'elle s'est effectuée dans une circonscription à forte population rurale. C'est d'ailleurs la première fois que le district envoie un socialiste démocrate au Parlement impérial. Les nationaux-libéraux, qui possédaient jusqu'à présent le mandat, se trouvaient combattus cette fois par le socialiste et par un candidat de la ligue des agrariens, les radicaux ayant renoncé à une candidature et ayant recommandé à leurs partisans de voter pour le national-libéral. Ce mot d'ordre n'a d'ailleurs pas été suivi, et les voix radicales se sont portées dès le premier tour sur le candidat socialiste, qui a triomphé grâce à cet appoint.

Le *Vorwærts*, qui a toute raison de se féliciter de ce succès, écrit :

C'est le cinquantième socialiste qui fait son entrée au Reichstag. Le flot monte et il est impossible de l'arrêter. Pour les partis bourgeois cette victoire socialiste est un avertissement sérieux. Un courant démocratique traverse le peuple allemand. Si les libéraux ne veulent pas être écrasés entre la démocratie socialiste et la réaction, qu'ils se mettent au service de la cause véritablement démocratique, qu'ils renoncent à toute alliance avec les conservateurs et les agrariens. Leurs tergiversations sont la cause de leurs échecs.

La famille impériale russe en Allemagne

D'après un télégramme de Saint-Pétersbourg au *Lokal-Anzeiger*, la famille impériale russe ferait une cure à la fin du mois de septembre à Bad Nauheim, en Hesse. Ces informations au sujet d'un séjour du couple impérial russe en Allemagne ne se heurtent plus, à Berlin, à des démentis aussi formels, bien qu'aucune confirmation officielle ne soit encore fournie. On paraît envisager la possibilité d'une visite du tsar et de la tsarine en Allemagne.

Alphonse XIII à Biarritz

Une grande réception a eu lieu à la sous-préfecture de Biarritz sous la présidence du maire, qui a remis au roi Alphonse XIII les quatre prix remportés par lui dans les régates, notamment les objets d'art offerts par le président de la République française. Le roi a vivement remercié et a annoncé qu'il fonderait plusieurs prix qui seraient disputés à Biarritz entre équipages de yachts.

Turquie et Grèce

Le ministre de Turquie à Athènes a déclaré au ministre grec à Constantinople qu'il n'a pas fait les déclarations que lui prête le *Tanin*. Il a fait publier en outre un long démenti que le gouvernement d'Athènes trouvera probablement suffisant.

FRANCE .

— Parmi les nouveaux chevaliers de la légion d'honneur faits à l'occasion du 14 juillet, on remarque le nom de l'abbé Faller, curé de Mars-la-Tour, âgé de soixante-dix-sept ans.

« Il a su, dit le *Temps*, se concilier la sympathie et l'affection des habitants de Mars-la-Tour par ses idées de tolérance, d'humanité, et aussi par son ardent patriotisme.

« Depuis trente-cinq ans, en effet, l'abbé Faller s'est appliqué à rechercher, pour les léguer à la postérité, les reliques de ceux de nos soldats qui sont morts au champ d'honneur, dans les journées des 16 et 18 août 1870. Le musée de Mars-la-Tour a été inauguré le 16 août. Des centaines de glorieux souvenirs y sont déposés et conservés par le vénérable M. Faller, qui, désirant que son œuvre lui survive, vient d'en faire don à la commune de Mars-la-Tour. »

— On annonce que le général Lyautey, commandant la division d'Oran, est parti pour Vichy, où il doit faire une cure de six semaines. Le général demanderait au gouvernement de ne pas lui maintenir son commandement en Algérie. Il n'aurait même pas caché sa décision ; il a pris au surplus des dispositions telles que vraisemblablement il ne reviendra que pour préparer son départ définitif.

— Samedi soir a eu lieu le banquet offert par la chambre de commerce de Paris en l'honneur du nouveau président de la république Argentine. M. Pichon était parmi les convives. Au dessert plusieurs discours ont été prononcés.

BELGIQUE

— Selon le *Patriote* de Bruxelles, le mariage de la princesse Clémentine sera célébré à Farnborough, résidence de l'impératrice Eugénie. Le témoin du prince Victor sera le duc d'Aoste, représentant le roi d'Italie ; le témoin de la princesse un archiduc d'Autriche.

ALLEMAGNE

— Dimanche, au noyer de Mac Mahon, qui domine Wœrth et d'où le maréchal observa la bataille, le général Bonnal — en civil — venait, à propos de l'anniversaire des luttes de 1870, d'expliquer à une très nombreuse assistance les phases de la bataille à laquelle il prit part comme sous-lieutenant, quand après lui un autre orateur célébrant l'héroïsme des cuirassiers de Reischshoffen, s'écria : « Mânes des cuirassiers, m'entendez-vous ? » Dans le silence, une voix grave répondit : « Présent ! » Et un grand Alsacien se détachant de la foule s'avança en levant son livret militaire français. De toutes parts on l'acclama et on cria : Vive la France !

RUSSIE

— Le tsar et la tsarine sont arrivés à Cronstadt.

ITALIE

— M. Campanazzi, socialiste, a été élu député dans le 1er collège romain.

TURQUIE

— Le sultan a approuvé la nouvelle division de l'armée.

PERSE

— Les ministres ont présenté au parlement le programme du nouveau cabinet qui prévoit entre autres l'appel des conseillers étrangers, la création d'un fort contingent dans la capitale pour pouvoir éventuellement envoyer des troupes en province, la réforme de la justice et la création d'une cour de cassation. Répondant à une question, le ministre des affaires étrangères a déclaré que les troupes russes quitteraient bientôt le pays.

NOUVELLES DIVERSES

La Manche à la nage

On mande de Calais, le 1er août :

A 4 h. 45, le nageur Wolff est remonté à bord de la *Marcelle-Simonne*. Il était très frais encore. Le vent, qui ne faisait que croître, ne lui laissait aucune chance de succès. Il avait déjà parcouru douze milles. Le chalutier est rentré à Calais.

Incendie

De Londres, le 1er août :

Samedi, un court-circuit a mis le feu à des articles inflammables dans un magasin rempli de clients. Ceux-ci se précipitèrent vers les portes. On crut d'abord que tout le monde avait été sauvé, mais dimanche on constata que trois femmes étaient restées dans les flammes, deux employées et une cliente. Les dégâts s'élèvent à 20,000 livres sterling.

Un scandale

Le recteur de l'école catholique de jeunes filles de Berlin, un nommé Bock, a été arrêté pour outrages aux mœurs commis depuis plusieurs années sur la personne d'élèves. Bock est marié et père de trois enfants.

Un drame

Un enfant de six ans se baignait dans un étang, près de Cologne, sous les yeux de sa mère et de son frère, lorsque tout à coup il disparut. Son frère, âgé de neuf ans, se jeta à l'eau pour tenter de le sauver, mais il coula immédiatement. La mère désespérée se précipita à son tour à l'eau et on eut les plus grandes peines pour la retirer.

ZENTRALBIBLIOTHEK ZÜRICH
Nekr D
0027

№ 213 Zweites Abendblatt. Der Zürcher Zeitung 131. Jahrgang. Donnerstag, 4. August 1910.

Neue Zürcher Zeitung

und schweizerisches Handelsblatt.

Abonnementspreise.

	3 Monate	6 Monate	12 Monate
Zürich wenn die Zeitung abgeholt wird	Fr. 5. 50	10. —	20. —
do. ins Haus gebracht	„ 6. 30	12. —	24. —
Schweiz Bestellung beim Postbureau	„ 6. 50	12. 50	25. —
do. mit Bezug unter Privatadresse	„ 8. —	15. —	30. —
Deutschland Bestellung beim Postamt	Mk. 6. —		
Oesterreich do.	Kr. 11. 37		
Italien do.	Fr. 8. 10	15. 50	30. 85
Rußland do.	Rbl. 3. 06	6. 12	12. 24
Uebrige Staaten des Weltpostvereins	Fr. 12. 50	24. —	48. —

Redaktionsbureau: Falkenstraße 11.

Insertionspreise:
Per einspaltige Petitzeile oder deren Raum 25 Rp., für Anzeigen ausländischen Ursprungs 40 Rp., Reklamen Fr 1.— per Zeile.
Alleinige Inseraten-Annahme:
Rudolf Mosse
Annoncen-Expedition für alle schweizerischen und ausländischen Zeitungen
5 Theaterstr. Zürich Goethestr. 10

Prof. Dr. Marc. Dufour †.

♀ Lausanne, 3. Aug.

Die „Gazette de Lausanne" hat dem großen Toten, von dessen Bedeutung die vorgestrige Leichenfeier beredtes Zeugnis ablegte, einen Leitartikel gewidmet, dessen Verfasser, der hiesige Augenarzt und Privatdozent Dr. J. Gonin, besser als irgend ein anderer qualifiziert war, die wissenschaftlichen Verdienste Dr. Dufours zu würdigen; ist er doch sein Schüler, sein Assistent und fünfzehn Jahre lang sein Mitarbeiter gewesen.

Dr. Dufour hatte, so schreibt Herr Dr. Gonin, ausgezeichnete Lehrer; nachdem er sich in Zürich den Doktortitel erworben, wurde er Assistent bei dem großen Augenarzte Horner, der sein operatives Geschick erkannte; alsdann machte Dufour in Paris einen Augenspiegelkurs bei Dr. Liebreich durch, welcher damals (Ende der Sechziger Jahre) als einer der ersten dieses Hilfsmittel verwendete, das dem Augenarzt so unschätzbare Dienste leistet. Von Paris kam Dufour nach Berlin, und zwar als Assistent des großen Meisters der Augenheilkunde, des Professors von Graefe. Hier lernte er den Wert der gewissenhaften Untersuchung kennen; er schätzte aber an seinem Lehrer nicht weniger auch die Güte gegenüber den Kranken; er behielt Graefe stets in dankbarer Erinnerung und hat sich ihn in jeder Hinsicht zum Vorbild genommen. Noch bevor seine Zeit ganz abgelaufen war, wurde er, erst sechsundzwanzigjährig, nach Lausanne zurückberufen, um in die Leitung des Blindenasyls einzutreten, die er kurz darauf, nach dem Rücktritt des Herrn Dr. Recordon, selbst übernehmen sollte.

Dufour hat sich hier eine Praxis geschaffen und sich einer Popularität erfreut, wie vielleicht keiner mehr seit dem großen Graefe. Zwar hatte seine Kundschaft aus den benachbarten Gegenden Frankreichs etwas abgenommen, seitdem sich dort auch Augenärzte etabliert hatten; er blieb aber stets der Berater in letzter Instanz, und unter den zahlreichen Fremden, die in Lausanne zusammenströmen, nahm sein Ansehen ständig zu. Prof. Dufour hat keine grundlegende Entdeckung gemacht, und verhältnismäßig nicht sehr viel geschrieben; es war nicht seine Sache, in beschaulicher Zurückgezogenheit wissenschaftlich zu arbeiten, er lebte ganz seiner Praxis und seinen Patienten, unter denen es leider auch solche gab, die in zudringlicher Weise seine Güte mißbrauchten. Er besaß eine große Sicherheit in der Untersuchung und eine seltene Fertigkeit im Operieren, ließ sich aber nie zu Kunststücken verleiten, bei denen aus Effekthascherei der Erfolg gefährdet worden wäre. Er verstand es trefflich, bereits bekannte Methoden praktisch zu vervollkommnen, ihre Ausführung zu erleichtern und sie so einer möglichst großen Zahl von Patienten nutzbar zu machen; hierin liegt wohl seine Hauptbedeutung. Seine Spezialität war die Iridektomie (Anlage einer künstlichen Pupille), auf welchem Gebiet er es zu einer eigentlichen Meisterschaft gebracht hatte.

Einer der Hauptgründe für seine Popularität lag aber wohl auch in der Liebenswürdigkeit seines Wesens, die sich zum vornherein die Sympathie der Patienten zu gewinnen wußte, in seinem Optimismus, der nie am Erfolg verzweifelte und endlich in seiner Vorliebe für die Werke der Mildtätigkeit. Die Gesamtzahl derer, die bei ihm Heilung gesucht haben, wird von Herrn Dr. Gonin auf 50—60,000 geschätzt.

Prof. Dufour hatte trotz seinem vorgerückten Alter noch immer die delikatesten Operationen ausgeführt; nur mußte er dabei mehr als früher auf ausreichende Beleuchtung sehen. Ein plötzlicher Tod hat ihn mitten aus seiner Tätigkeit herausgerissen; das harte Schicksal derer, die ihre letzten Lebensjahre in erzwungener Untätigkeit verbringen müssen, ist ihm erspart geblieben. Um so größer ist die Trauer, in die der unerwartete Verlust seine Familie, seine Kollegen, seine Patienten und mit ihnen die ganze Bevölkerung versetzt hat.

Eidgenossenschaft.

Bern, 4. Aug. Im Bundeshause ist heute nachmittag die ordentliche Konferenz von Vertretern des eidgenössischen Eisenbahndepartements, der Bundesbahnen, der Kantonsregierungen und der privaten Transportanstalten zusammengetreten zur Besprechung des Winterfahrplans.

Kantone.

Zürich.

— Als Kantonsrat im Wahlkreis Horgen-Hirzel ist am letzten Sonntag mit 845 Stimmen Herr Gemeindepräsident Rudolf Streuli von Horgen gewählt worden. Alt Gemeinderat Julius Rüegg, der sozialistische Kandidat, erhielt 387 Stimmen.

Appenzell J.-Rh.

Appenzell, 4. Aug. Die Landeskollekte für die Wassergeschädigten hat in Appenzell J.-Rh. 5500 Fr. ergeben.

Genf.

Genf, 4. Aug. ♂ Nächsten Samstag und Sonntag werden die Genfer Bürger über das Gesetz über obligatorische Altersversicherung abstimmen. Dem Anschein nach hat es Aussicht, angenommen zu werden. Dafür sind nämlich die Sozialisten, Katholiken, die Radikalen aller Schattierungen und selbst das „Journal de Genève", dagegen offen nur die Konservativen. Ihr Korrespondent glaubt aber, daß die Vorlage mit starkem Mehr verworfen wird, weil gar viele Radikale und Katholiken und die zahlreichen Bürger, welche nicht mehr auf die Komitees hören, dagegen stimmen werden. Das Prinzip der obligatorischen Altersversicherung an und für sich fände in der Tat hier wenig Gegner. Das dem Referendum unterworfene Gesetz ist aber insofern ungerecht, als es nicht allen, die für die Versicherung Opfer bringen müssen, auch dienen kann. Nutzen daraus würden nur diejenigen ziehen, welche die kleinsten Opfer gebracht haben. Gerade die Landbevölkerung wird aus diesem Grunde wohl entschieden Nein stimmen. Und wie könnte es auch anders sein. Die Kleinbauern haben bekanntlich, namentlich in den letzten Jahren und besonders im Kometenjahr, die größte Mühe, sich durchzuschlagen, nicht nur der feindseligen Naturkräfte, sondern auch der stark verteuerten Arbeitskräfte wegen. Denn die Anforderungen werden immer größer und dafür die Arbeit immer schlechter. Wenn dann die Bauern und Pächter sehen, wie Arbeiter den hohen Wochenlohn in wenigen Stunden auf leichtsinnigste Weise verprassen, so sind sie natürlich wenig geneigt, für diese Leute noch eine Altersversicherung zu gründen. In der Tat ist das Betragen dieser Landarbeiter oft empörend. Letzte Woche war ich Zeuge des folgenden Auftrittes: Ein Kleinbauer hatte drei Arbeiter für die Woche angestellt zu 6 Fr. 50 Taglohn. Am Samstag mittag verließen diese Arbeiter die Arbeit, obgleich oder weil eine große Menge Weizen und Emdgras eingeheimst werden sollte. Einer der drei erklärte offen, sie hätten jetzt Geld genug, um zwei Tage lang fröhlich leben zu können. Der Bauer freilich ist nicht in derselben Lage: seine Ernte liegt wegen der seitherigen schlechten Witterung noch immer halbverfault auf dem Boden! Solche Fälle kenne ich viele aus eigener Beobachtung. Und da will man noch von Solidarität reden!

(Anmerkung der Red.: Dieses Altersversicherungsgesetz ist die Frucht, zugestandenermaßen eine bescheidene, recht langwieriger Verhandlungen im Großen Rate; es trägt den Charakter eines Kompromisses und ist darum anfechtbar, wie es alle Kompromisse sind. Wenn man sich aber vergegenwärtigt, daß ein Mehreres zu erzielen zurzeit unmöglich ist, daß eine Ablehnung der Vorlage bei der derzeitigen politischen Lage für Jahre hinaus zu einer Kaltstellung der ganzen Angelegenheit führen muß, so wird man unschwer zu einer freundlichern Haltung dem Gesetze gegenüber gelangen und, aus dieser heraus, zur Annahme der Vorlage. Wir glauben daher, daß das genferische Volk diesem Werke der Fürsorge, das auch Entlastungen im Gefolge haben wird, seine Billigung nicht versagen wird.)

Aus den Bergen.

Ueber das Unglück in der Winterlücke wird den „Basl. Nachr." noch mitgeteilt: Herr Rud. Blendinger aus Basel weilte mit Frau und Kindern in Hospenthal in den Sommerferien. Dort traf er einen Bekannten, Herrn Handelsschul-Professor Meyer-Adler, früher in Basel, jetzt in Bern, und machte mit ihm einen Ausflug ins Göschenental auf Dienstag, 2. August, ab. Es nahmen daran teil Herr Blendinger mit seinem ältern, etwa zehnjährigen Jungen und Herr Meyer mit seiner Frau. Ursprünglich war beabsichtigt, über die Alpligenlücke zu gehen. Sei es absichtlich, sei es irrtümlich, wurde aber zur Winterlücke emporgestiegen, eine Tour, die übrigens für gute Gänger auch nicht als schwierig gilt, für die aber Tschudi immerhin das Mitnehmen eines Führers empfiehlt.

Die Winterlücke war glücklich erreicht und man begann angeseilt den Abstieg in der Reihenfolge: Herr Meyer, Frau Meyer, Sohn Blendinger, Herr Blendinger. Da geriet Frau Meyer etwas ins Straucheln. Herr Blendinger scheint dadurch den Halt verloren zu haben. Mit dem Ruf „Ich schlipfe aus" stürzte er ab, an den andern vorbei und sie als schwerer Mann mitreißend. Die ganze Partie stürzte etwa zweihundert Meter weit bis zu einem Felsvorsprung. Dort glitt Herr Blendinger aus dem Seil, die übrige Gesellschaft kam dadurch zum Halten, er selber aber sauste etwa 1500 Meter weit hinab, über Eis und Schnee unrettbar in den Tod. Das Unglück passierte etwa zwei Uhr nachmittags.

Herr Meyer band nun seine Frau und den Knaben Blendinger an geschützter Stelle an und eilte nach der Göschenealp, um Hilfe zu holen. Sie wurde ihm im Hotel Dammagletscher in ausgiebiger Weise zuteil. Es machten sich von dort sofort vier Knechte, dann der Bergführer Peter Gamma und der Strahler Moses Gamma, später auch der soeben angekommene gewiegte Bergsteiger Selig aus Zürich nach der Unglücksstelle auf, und nach Andermatt wurde um ärztliche Hilfe telephoniert. Abends etwa um neun Uhr waren die Verunglückten erreicht und konnten zu Tal transportiert werden. Weder Frau Meyer nach der Knabe Blendinger sind schwer verletzt; jene hat eine Verstauchung und leichtere Quetschungen, dieser nur einige Schürfungen. Der Transport kam nachts halb zwei Uhr im Hotel Dammagletscher an, wo alles aufs beste zur Aufnahme vorbereitet war. Herrn Blendingers Leiche wurde heute vormittag abgeholt und gleich nach Göschenen gebracht, wo sie von den Angehörigen erwartet wird, um nach Basel transportiert zu werden.

Herr Rudolf Blendinger-Hirzel, ein tüchtiger und beliebter Kaufmann, stand im Alter von etwa vierzig Jahren. Er ist in Basel geboren und besuchte die hiesigen Schulen. Seine Lehrzeit machte er in dem Bankhause Ehinger u. Cie. In der Firma Kurz, Reiter u. Cie. war der Verstorbene Prokurist, diente auch der Basler Kantonalbank als erster Kassier und übernahm eine Zeitlang die Wechselstube von Leon Braunschweig auf eigene Rechnung, unter der Firma R. Blendinger u. Cie. Vom 1. Juni 1907 an war er Chef der Depositenkasse I des Schweizerischen Bankvereins, in welcher Stelle ihn nun der Tod ereicht hat.

* * *

Jungfraubahn. Wir werden ersucht, mitzuteilen, daß die Minderfrequenz der Jungfraubahn (1910: 27,778 gegen 1909: 28,895 Personen) eine Folge der verhältnismäßig recht späten Eröffnung des Betriebes ist (1910: 27. Mai gegen 1909: 15. Mai).

Wetterberichte.

Huttwil, 3. Aug. (N-Korr.) Das Unwetter vom Dienstag abend hat in weitem Umkreise mit verheerender Gewalt gewütet; vornehmlich der westliche Teil des Kantons Luzern ist in geradezu betrübender Weise heimgesucht worden. Hitzkirch, Münster, Buttisholz, Büron, Ruswil, Großwangen usw., die alle schon letzten Sonntag schwere Schädigungen durch wolkenbruchartige Regengüsse erlitten hatten, sind nun neuerdings zum Schauplatz des Wütens der entfesselten Elemente geworden. Fünfzehn Minuten lang prasselte der Hagel nieder, untermischt mit strömendem Regen. Die haselnuß- bis baumnußgroßen Schlossen richteten enormen Schaden an. Vielerorten stehen die Obstbäume völlig kahl da; kein Blättchen, geschweige denn eine Frucht, ist geblieben. Getreide- und Kleefelder sehen aus wie in den Boden gestampft, die Wiesen wie gewalzt, Kartoffel- und Gemüsepflanzungen wie zerhackt; vielfach hält man die ganze Ernte für verloren. Grauenhaft hat zudem auch der Sturmwind gewütet. Dächer und Kamine wurden massenhaft demoliert; die schönsten und reichbehangenen Obstbäume sind zu hunderten entwurzelt, abgedreht und geknickt; es gibt Höfe, auf denen wie auf einem Schlachtfeld die Soldaten die Obstbäume kreuz und quer wild zerzaust am Boden liegen. In besonders exponierten Wäldern sollen halbe Jucharten prächtigen Holzbestandes vom Sturm niedergemäht worden sein. Es ist ein Jammer, wie in diesem „Kometenjahr" ein Unglück dem andern folgt.

Feuilleton.

Von der IX. internationalen Kunstausstellung in Venedig.

Von L. Brosch, Venedig.

Was in der Ausstellung alle Italiener in Erstaunen setzt, ist die magische Kunst von Gustav Klimt. Auf einige wirkt er wie das Licht, das die bunten Schmetterlinge anzieht, andern ist er ein Greuel. Unfraglich bilden jedoch die Werke dieses Meisters den Clou der Ausstellung. Hell leuchtet jedes Bild auf, zeichnerisch eminent, sensuell und temperamentvoll, stets dekorativ. Ein Stück moderner Kultur lebt in ihnen. Gleich neben dem Klimt-Saal befinden sich zwei deutsche Künstler. Der etwas archaische Zwintscher, der gewissenhaft und mit Respekt die Natur schildert, und der gobelinartig wirkende Ludwig Dill. Hingegen können wir uns nicht für die schon leidlich überholte Kunst Rolls begeistern. Seine Menschen und Tiere sehen so leblos aus, wie wenn sie ausgestopft wären; Auch die Farbe besitzt keine rechte Frische, alles ist Konvention geworden. Wie ein Monolith ragt da der alte Josef Israel hervor, der auch einen Saal für sich hat und aus dessen Oeuvre bleibende Werte funkeln. Auch Lavery, der gesuchte Porträtmaler englischer und amerikanischer Frauen, wurde ein ganzer Saal eingeräumt. Er ist der Maler der Eleganz und befriedigt die Eitelkeit all dieser jungen und alten Damen. Einige dieser Bildnisse sind, was Farbenakkord und ideale Auffassung betrifft, vorzügliche Leistungen, z. B. „Die Dame in Rosa" oder das Porträt von Lady Evelyn Farquer. Zuweilen aber stört die zu große Routine, und obschon Laverys Gewandtheit im Ausdruck und sein Charme sich für die Darstellung des gut zahlenden Publikums bestens eignen, so entfalten sich diese Qualitäten doch meist auf Kosten der Tiefe und Intimität der Empfindung. Die Beliebtheit eines Modeporträtmalers war stets eine gefährliche Sache.

Der Renoirsaal wirkt ungleich. Neben unbestreitbar Interessantem wie der Badenden hängen Arbeiten, denen man mit dem besten Willen keinen Geschmack abgewinnen kann. Ein eminenter Maler, der freilich bereits 1886 das Zeitliche gesegnet hat, ist Monticelli. Großzügig in der Linie, harmonisch in emaillartigem Farbenauftrag, prunkend und sprühend, stellen sich seine in kleinem Maßstab gehaltenen Werke dar. Ganz eigenartig fühlte er Form und Farbe und hat seinen schönen Künstlertraum zu verwirklichen gewußt. Ueberall tiefe, satte Farbentöne, wie in seinem reizenden Bild „Der Strauß", für den wir alle Blumenstilleben der Ausstellung hingeben möchten. Von Monticellis hier ausgestellten 33 Werken wäre freilich einiges entbehrlich; auf einigen dieser Bilder ist er ein ganz anderer, so daß man auf eine andere minderwertige Hand raten möchte. Aber ungleichmäßig in seinem Schaffen war er nun einmal. Man sollte ihn nur von seiner besten Seite zeigen.

Unter den fremden Künstlern, die die Ausstellung beschickt haben, wäre noch manches Gute aufzuzählen. So z. B. der Saal der Spanier, in dem Zuloagas energievolle Kunst triumphiert. Neben ihm wären noch zu nennen Chicharro y Agüpra und Zubiaurre.

Und nun zu den Italienern, wo es nicht zum besten aussieht. Wir heben hier nur das bedeutendste hervor und müssen in erste Reihe Ettore Tito stellen. Bei Betrachtung seiner Werke überkommt einen immer das Gefühl, der Maler habe sich nicht geplagt; alles scheint mit wenigen entzückenden Pinselstrichen hingeschrieben. Was Können, Freilichtmalerei und Impressionismus anlangt, ist er der erste in Italien. Er malt fast alla prima, naß in naß; wie bei allen großen Modernen soll das Bild den Eindruck machen, als wäre es in einem Zug heruntergemalt. Er sucht alle Vorzüge der Impressionisten mit der schönen Form zu vereinigen, und das gelingt auch in der Regel. Seine Strandszenen mit den badenden nackten Körpern sind treffliche Leistungen. Das Meer mit all seiner Poesie bot dem Meister wiederholt Anregung. Mit Kühnheit und Verve sind seine „Netzflicker" hingestrichen. Im „Weiten Horizont" spielt förmlich das Licht in den weißen Mänteln der zwei Damen, während schäumende Wellen, auf denen Sonnenreflexe tanzen, einen aparten Kontrast bilden. Italico Braß ist einer von jenen Günstlingen der Natur, die schon frühzeitig ihre eigenartige Begabung erkannt haben, ohne unschlüssig jahrelang im Dunkeln zu tappen. Auf seiner Sonderausstellung zeigt er sich sattelfest. Sie enthält fast ausschließlich Motive aus dem modernen Venedig. Diskrete Lichter streifen über die venezianische Lagune, durchsichtige Schatten legen sich wie ein Schleier transparent, gleichsam hingehaucht über Kanäle, Plätze und Paläste — moussierende Farbenakkorde regen das Auge an. Braß spezialisiert sich nie auf ein bestimmtes Fach, sondern versucht alles, was ihn in der Natur reizt, in der denkbar einfachsten Weise wiederzugeben ohne allen technischen Schwindel. Seine Hauptstärke liegt in der raffinierten Farbenempfindung. Marionettentheater auf freien Plätzen malt er uns mit virtuos skizzierten Massen der Zuschauer; dann Prozessionen oder schwatzhafte, wie in einem Käfig zusammensitzende Spitzenarbeiterinnen; oder er setzt sie ins Freie unter eine Laube, dahinter ein weißes Haus, vor ultramarinfarbenem Meere. Etwas Vornehmes und Apartes waltet in der Sonderausstellung des Pietro Fragiacomo. Mysteriöse Abendklänge, sanftes Zwielicht, lyrische Stimmung sprechen aus seinen Landschaften. Glühend und halb bukolisch ist der lyrische Trajano Chitarin in seinem Waldeingang, dessen Baumschlag sich grellrot färbt. Giuseppe Carozzis Landschaft in Nachtbeleuchtung zeigt diesen Maler von seiner vorteilhaftesten Seite. Und noch einer ist hier nicht zu vergessen: Guido Marussig, ein fein empfindender junger Künstler. Der Mailänder Filippo Carcano ist ein Realist vom Wirbel bis zur Fußsohle. Er malt in einfachen, wuchtigen Zügen Landschaften, die erhaben aussehen wie die Natur selbst.

Zuletzt begeben wir uns in den sogenannten Saal der „Jugend", der vor Jahren als der der „Träumer" bezeichnet wurde. Diesmal wohnen wir einem grausigen Erwachen bei. Ach, diese italienische Jugend marschiert bereits auf Krücken und siecht altersschwach dahin. Die 59 ausgestellten Werke verraten kaum einen Funken Talent. Da sieht man keine Möglichkeit eines Weiterkommens; alle diese Leute müßten wieder verlernen, und das ist eine schwierige Sache; denn in der Kunst ist das Verlernen weit schwieriger als das Lernen.

Das gestrige Unwetter hat aber auch das Unteremmental heimgesucht. Aus Wasen, Eriswil, Wißachen wird ebenfalls Hagelschlag gemeldet; an letzterem Orte fielen die Hagelkörner besonders zahlreich; selten ist ein Grundstück verschont geblieben; auf den meisten ist sozusagen die ganze Ernte vernichtet; die Betroffenen geben bei den Hagelversicherungsagenturen den Schaden zu 100 Prozent an. Auch längs der bernisch-luzernischen Grenze, besonders auf dem Gebiete der Gemeinde Ufhusen, sowie im Lutherntale richtete der Hagel enormen Schaden an.

♀ Nach den heftigen Gußregen der letzten Tage stellte sich heute früh ein prachtvoll klarer Morgen ein: das Gebirge erschien in einer Reinheit und Hoheit, wie es selten in diesem wetterwendischen Sommer der Fall war; auch dem bloßen Auge war aber erkennbar, daß in jüngster Nacht wieder ein tüchtiger Schnee in den Hochlagen der Alpen gefallen war. Vom Glärnisch bis zum Titlis erschienen die Regionen über 2000 Meter stark verschneit, da und dort mögen sich einzelne Flocken noch tiefer verirrt haben. Es ist ein eigentümliches Ding mit dem heurigen Sommer; 24 Stunden warm und heiter, die, kaum verflossen, wieder Wolken und Regenschauern Platz machen. Nach dem täglichen Wetterbulletin der „N. Z. Z." hat die ganze Nordschweiz seit Sonntag bis heute bereits wieder 50 bis 60 Millimeter Niederschlag empfangen; einzelne Stationen in der zentralen Schweiz sogar noch mehr. Die „Tendenz" für Regengüsse ist also fortwährend vorhanden und ein durchgreifender Abbruch scheint noch nicht zu erfolgen.

Stuttgart, 4. Aug. h. In Aalen haben Wolkenbrüche eine große Ueberschwemmung durch den Kocher herbeigeführt; drei Viertel der Stadt sind unter Wasser; verschiedene Brücken wurden weggerissen. Auch das Remstal leidet an einer großen Ueberschwemmung.

Schwäbisch Gmünd, 4. Aug. Ein furchtbarer Wolkenbruch ging in der vergangenen Nacht über die hiesige Gegend nieder. Die Rems ist durch den fast unaufhörlichen Regen der letzten Tage so stark gestiegen, daß Gefahr für Menschen und Wohnungen besteht. Auch in Aalen ist der Kocher sehr stark angeschwollen und überschwemmt das ganze Talgebiet. Um 11 Uhr mußte die Feuerwehr aufgeboten werden. Der Schaden ist sehr beträchtlich, da auch mehrere Brücken von dem Hochwasser weggerissen worden sind.

Unglücksfälle und Verbrechen.

— London, 4. Aug. (S.) Wie die Morgenblätter aus Montreal melden, suchte der amerikanische Konsul auf Veranlassung Dr. Crippens die Auslieferung des Verhafteten als nordamerikanischen Staatsbürgers an die Vereinigten Staaten tatsächlich nach. Die kanadischen Behörden sollen nicht beabsichtigen, dem Antrag des Konsuls stattzugeben! Dr. Crippen fährt am 8. oder 10. August als Gefangener nach London zurück.

Lokales.

— ⁂ Kleines Theater. Das Gastspiel der drei Künstler, das heute in der Urania beginnt, soll das Institut, das sich durch eine Reihe feiner Darbietungen einen künstlerischen Namen verschafft hatte, von den fast zu exotischen Gerüchen befreien, die von gewissen Darbietungen letzter Zeit geblieben sind, und eine neue frische Luft schaffen. Dazu wird zunächst der gesunde und drollige Humor Wünschmanns helfen, dieses Künstlers, dem namentlich in seinen Cabaretsachen eine unglaubliche vis comica eigen ist. Sodann die vornehme Vortragskunst Leonhardt Bulmans und in hervorragender Weise die stilisierten Schönheitstänze zweiter Serie von Mademoiselle Villany, die mit acht durchweg neuen Szenen historischer Bilder aus den semitischen, assyrischen und persischen Zeitaltern schaffen wird, dem einige moderne Tänze folgen. Allen Freunden auserwählter Kunst harrt ein reiner und vornehmer Genuß nach der fröhlichen und ästhetischen Seite hin.

— ⚓ Gestern nachmittag wurde der städtische Arbeiter O. Weber von einem Italiener, A. Bassi, ehemaligem Kellner, im Bahnhof Enge überfallen und seiner Uhr und seines Portemonnaies beraubt. Bassi konnte indessen von dem Beraubten und einem Bahnangestellten festgenommen und auf das Vorstandsbureau verbracht werden, wo eine von der Polizei vorgenommene Leibesvisitation ergab, daß er tatsächlich das Portemonnaie Webers auf sich trug. Die Uhr hatte er bereits wieder weggeworfen.

Telegramme.

Berlin, 4. Aug. (S.) Wir erfahren aus sicherer Quelle: In den letzten Besprechungen des Reichskanzlers mit den Reichsämtern wurde beschlossen, außer der bereits offiziell angekündigten neuen Militärvorlage keine weiteren Reichssteuervorlagen im Reichstage einzubringen. Der Kanzler wies infolgedessen sämtliche Ressorts an, streng darauf zu achten, daß keine Ueberschreitungen des laufenden Budgets mehr erfolgen. Eine amtliche Verlautbarung hierüber soll vor Beginn des Reichstages erfolgen.

Wien, 4. Aug. Sp. Wie die „Politische Korrespondenz" meldet, hat der japanische Botschafter gestern im Ministerium des Aeußern eine Note überreicht, in welcher der Handelsvertrag mit Oesterreich-Ungarn gekündigt wird. Zugleich erklärt sich darin die japanische Regierung bereit, mit der österreich-ungarischen Regierung in Verhandlungen zu treten über ein neues handelspolitisches Abkommen.

Mailand, 4. Aug. K. Der Zustand der in Stresa am Langensee krank darniederliegenden Herzogin Elisabeth von Genua, der Mutter der Königin-Witwe Margherita, verschlimmerte sich plötzlich. Man erwartet stündlich ihr Ableben.

London, 4. Aug. (S.) Die Blätter melden aus Teheran: Die Verhängung des Belagerungszustandes über die Hauptstadt rief große Erregung in der Bevölkerung hervor. Persien steht am Vorabend einer neuen Revolution. Die Regierung ist ohne jede Autorität, da die Gouverneure der Provinzen absolut selbstherrlich schalten und im geheimen die Rückkehr des alten Regimes unterstützen. Die Provinz Aserbeidschan steht völlig unter russischer Herrschaft. Die Gouverneure der Provinzen Horansan und Kuhistan sind bereits seit Monaten ihres Amtes entsetzt; trotzdem amtieren sie ruhig weiter, da die Regierung keine Truppenmacht in die Provinzen zu entsenden wagt, aus Furcht vor Aufständen in Teheran. In den Moscheen zu Mesched wird für die Rückkehr des früheren Schahs gebetet. Alle diese die neue Herrschaft bedrohenden Gefahren führten zur Verhängung des Belagerungszustandes über die Hauptstadt, deren Truppen trotz der finanziellen Krisis bereits seit Wochen erhöhte Löhnung beziehen.

Konstantinopel, 4. Aug. Blättermeldungen zufolge sind mehrere kriegsgerichtlich Verurteilte in Rhodus an Bord eines belgischen Dampfers geflohen. Die Auslieferung der Flüchtlinge wird von den Belgiern verweigert, da es sich um politische Verbrechen handle.

New-York, 4. Aug. (S.) Die Blätter bringen Meldungen über neue Negerhetzen in Texas. In der Hauptstadt wurden wieder zwei Neger, welche eines Sittenattentates auf eine weiße Frau beschuldigt waren, von der erregten Bevölkerung zu Tode geprügelt. Aus dem Lande kommen Berichte über Berichte, welche von immer größeren Scheußlichkeiten der Weißen gegen die Schwarzen melden. Die Regierung in Texas hat die Milizen einberufen.

Landwirtschaft.

Schaffhausen, 3. Aug. Am gestrigen Viehmarkt wurden 123 Stück Großvieh, 423 Läuferschweine und 558 Ferkel aufgeführt. Jungvieh hatte gegenüber Nutz- und Schlachtvieh weniger Zug. Der Handel ging bei konstanten Preisen etwas schleppend. Der Schweinemarkt zeigte im Vergleich zum letztenmale weniger Kauflust, trotzdem die Preise für Ferkel bedeutend gesunken waren. Letzteres rührte vom Fehlen vieler durch die Feldarbeit verhinderter Käufer her. Die Ferkel galten 30 - 40 Fr. das Paar.

Spenden zuhanden der nationalen Hilfsaktion für die Wasserbeschädigten.

Es sind ferner eingegangen: Transp. Fr. 13,368.26

Von Herrn Dr. Hans Schuler, Zürich	„	200.—
„ „ Dr. A. Z., Zürich	„	10.—
„ einigen Kurgästen im „Seehof" Küßnacht, Rigi	„	10.—
„ den Kurgästen im Peiden-Bad (durch Herrn Dr. W. Frey)	„	40.—
Ergebnis einer Kollekte anläßlich der Bundesfeier unter den Kurgästen des Kurhauses Piz Michel Savognin	„	187.—
von Herrn T. A. P. S.	„	10.—
Total	Fr.	13,825.26

Weitere Gaben, die kostenfrei auf unser Postscheckkonto Nr. 645 einbezahlt werden können, werden gerne entgegen genommen.

Wir gedenken unsere Sammlung mit Ende dieser Woche zu schließen.

Die Administration der N. Z. Z.

Wetterbericht der schweiz. meteorol. Zentralanstalt.

Donnerstag den 4. August 1910.

Bezeichnungen: ○ heiter, ◑ wolkig, ● bedeckt, ↯ Gewitter, : Regen, ✳ Schnee, ➤ Sturm.

Vormittags 8 Uhr.

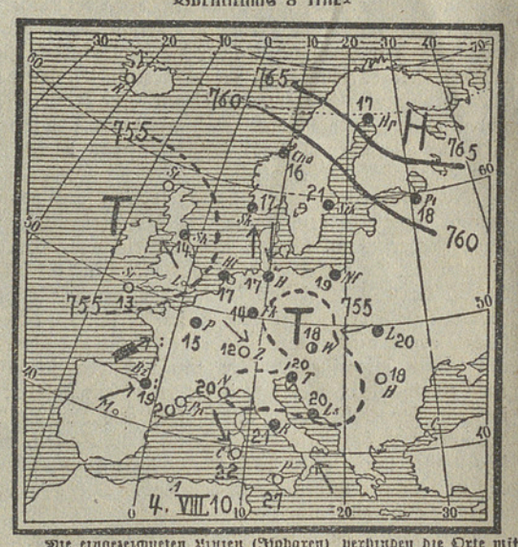

Die eingezeichneten Linien (Isobaren) verbinden die Orte mit gleichem (auf das Meeresniveau reduz.) Barometerstand; durch die Worte „Hoch" u. „Tief" werden barometrische Maxima u. Minima bezeichnet. Die Zahlen neben den Stationen geben die Temperatur in Graden (Celsius); die Windrichtung wird durch die Pfeile markiert.

Unter dem mittleren und südlichen Teil des Kontinents verharrt eine umfangreiche Depression, die über den britischen Inseln und besonders im östlichen Zentraleuropa ihre tiefsten Stellen zeigt. Der sehr gestörten Drucklage entsprechend ist namentlich in Deutschland und Frankreich wolkige, regnerische Witterung vorherrschend; nur im Alpengebiet macht sich vorübergehend lichtere Bewölkung geltend unter Einfluß einer im Westen gelegenen flachen Teildepression; völlig heiter bei Nordföhn ist das Tessin.

Vormittags 7½ Uhr (Mitteleurop. Zeit).

	Höhe in Mete	Barometerstd. absolut	Barometerstd. auf Meer reduz.	Temp. Celsius Graden	Wind	Niederschl. mm	Witterung
Zürich	498	715.9	759.1	12	S_1	11	hell
Chur	610	705.9	758.7	12	SE_0	13	leicht bew.
Gersau	442	720.3	759.1	13	NE_0	19	hell
Luzern	453	719 3	759.2	13	S_0	22	hell
Basel	278	733.8	758.2	12	SE_1	10	leicht bew.
Bern	572	709.1	758.8	13	SE_0	15	bewölkt
Interlaken	592	707.8	759.3	9	E_0	20	hell
Genf	405	723.7	759.1	12	SW_1	16	bedeckt
Montreux	380	725.8	758.8	13	SW_0	17	hell
Lugano	275	730.9	754.8	17	NE_0	53	hell
Locarno	242	735.0	755.8	15	N_0	31	hell
Heiden	797	690.3	—	11	S_1	11	leicht bew.
Einsiedeln	914	680.7	—	9	SW_0	15	hell
Engelberg	1021	672.4	—	7	E_0	22	hell
Davos	1557	629.7	—	7	E_0	8	leicht bew.
Rigikulm	1787	611.6	—	5	SW_0	29	hell
St. Moritz	1841	607.3	—	8	NW_0	14	hell
Pilatus	2067	591.0	—	3	SW_0	19	hell
Gotthard	2100	588.6	—	2	N_3	36	leicht bew.
Säntis	2500	560.8	—	0	WSW_2	20	Nebel
Saas-Fée	1800	—	—	5	NE_3	30	leicht bew.
Zermatt	1610	—	—	—	—	—	—

Mittags 1½ Uhr (Mitteleurop. Zeit):

	Barometerst. absolut	Temp. Celsius Graden	Unterschied gegen gestern 1½ h. Barom.	Unterschied gegen gestern 1½ h. Temp.	Wind	Witterung
Zürich	714.4	22	— 0.6	4	W_1	hell
Chur	703.8	20	— 0.4	0	E_2	hell
Glarus	715.4	19	— 0.2	0	NW_2	hell
Luzern	717.4	21	— 1.3	4	S_0	hell
Basel	731.8	20	— 1.9	2	SE_1	leicht bew.
Bern	707.4	20	— 1.0	2	W_0	bewölkt
Genf	722.0	20	— 1.6	5	W_1	leicht bew.
Lugano	730.4	25	— 3.4	4	SW_0	hell
Locarno	733 3	23	— 3.9	2	E_0	hell
Heiden	689.4	17	— 0.4	0	SE_1	hell
Davos	628.9	13	— 0.6	— 3	NE_1	hell
Rigi-Kulm	611.4	11	— 0.9	2	SW_0	bewölkt
St. Moritz	606.7	16	— 2.5	3	NW_0	hell
Gotthard	588.5	9	— 1.4	1	N_1	hell
Säntis	561.3	5	— 1.2	— 4	SSW_1	bewölkt

Aussichten für die Witterung in der Nordostschweiz: Die Wetterlage bleibt schwankend, Aufheiterung nicht von Dauer, neuerdings Niederschlagsaussicht.

Handel und Verkehr.

Schweizerischer Bankdiskonto. Die Direktion der Schweizerischen Nationalbank hat heute den Diskontosatz von 3 auf 3½ Prozent erhöht und den Lombardsatz von 4 auf 4½ Prozent heraufgesetzt. (Der Diskontosatz der Schweizerischen Nationalbank blieb vom 24. Februar d. J. bis heute auf 3 Prozent; am 6. Januar d. J. wurde der Diskonto von 4 auf 3½ Prozent ermäßigt und am 24. Februar von 3½ Prozent auf 3 Prozent.)

Schweizerische Automobildroschken-Gesellschaft A.-G., Zürich. Dieses vor kurzer Zeit in Konkurs geratene Unternehmen stellt sich als eine gelinde, gesagt höchst leichtfertige Gründung heraus. Die gestern abgehaltene Gläubigerversammlung zeigte einen ziemlich erregten Ton. Es wurden sehr scharfe Vorwürfe laut und nach allem, was hier gesagt worden ist, muß man sich fast wundern, daß die Strafuntersuchungsbehörde sich um die Angelegenheit in keiner Weise interessiert. Ein Teilnehmer an der Versammlung schreibt uns:

Von 50 bekannten Kreditoren waren 31 anwesend oder vertreten. Der vom Konkursamte der Versammlung abgegebene Bericht kann selbstverständlich auf Vollständigkeit keinen Anspruch machen, da die Eingabefrist erst Ende August abläuft und weil in dem vom Konkursamt gegebenen Status diejenigen Gläubiger nicht berücksichtigt sind, deren Forderungen vor der Eintragung der Aktiengesellschaft ins Handelsregister entstanden sind. Hierüber werden eine Reihe von Kollokationsprozessen Recht schaffen. Aus dem Gründungsprospekt wird in Erinnerung gebracht, daß dort eingesetzt waren für sechs Automobildroschken 51,000 Fr., eine Automobildroschke 9500 Fr., sechs Taxameterapparate 2500 Fr. Das Konkursamt ließ den Autopark schätzen; danach würde dieser, sage und schreibe, 9900 Fr. repräsentieren und dies also drei Monate nach der Gründung. Hier liegt eine offensichtliche Täuschung; die Firma Steiner u. Co. sucht sich durch die Erklärung zu rechtfertigen, daß sie von Müller-Durheim einen Revers besitze, wonach er die Grundlagen zum Prospekt gegeben und bezeugt hat, daß seine Angaben der Wahrheit entsprechen.

Aus den weiteren Mitteilungen des Konkursamtes erfuhr man, daß die Aktiven 10,900 Fr., die Passiven 8000 Fr. betragen, so daß für die Gesellschaftsgläubiger ein Verlust überhaupt nicht eintreten würde. Das Bild wird sich aber bis zur zweiten Gläubigerversammlung wohl etwas ändern, wenn auch voraussichtlich die Aktiengesellschaft eine große Unterbilanz nicht aufweisen wird. Der vom Konkursamt gegebene Status beweist, daß das von einem hiesigen Advokaturbureau unterm 25. Juni lancierte Nachlaßzirkular die Gläubiger ganz und gar unrichtig informierte; man wollte die Schulden Müller-Durheims auf die Aktiengesellschaft abwälzen und stellte im Widerspruch zu den Tatsachen den Satz auf, die Schweizerische Automobildroschkengesellschaft habe alle Verbindlichkeiten übernommen, welche in ihrem Namen von den handelnden Personen vor Eintragung der Gesellschaft ins Handelsregister eingegangen worden seien. In jenem famosen Zirkular wurde dann behauptet, die Aktiven betragen 12,000 Fr., die Passiven 65,000 Fr. Der konkursamtliche Status stellt diese falsche Angabe richtig. Wir haben schon in unserem ersten Berichte ausgeführt, daß die Aktiengesellschaft niemals einen Schuldübernahmebeschluß gefaßt habe; an der gestrigen Gläubigerversammlung bestätigte ein Verwaltungsratsmitglied dies ausdrücklich als richtig. Das mehrgenannte Zirkular stellt sich übrigens in um so eigentümlicherem Lichte dar, als nach den gestrigen Mitteilungen des Konkursamtes Müller-Durheim auch persönlich in Konkurs geraten ist.

Zement- und Kalkfabrik Wimmis A.-G. in Wimmis (Kt. Bern). (Korr.) In Wimmis soll demnächst eine Zementfabrik mit einer Leistung von zehn Doppelwagen fertigen Zement und eine Kalkfabrik mit 3½ Doppelwagen Tagesproduktion erstellt werden. Das Aktienkapital soll 1,25 Mill. Fr. betragen, eingeteilt in 2500 Aktien von 500 Fr. 1000 Aktien wurden, so schreibt man uns, vom Initiativ-Komitee bereits fest übernommen. Die gesamten Anlagekosten sind auf 2¼ Mill. Fr. berechnet. Die Gesellschaft soll von Herrn J. C. Heuberger in Ins sämtliche von ihm abgeschlossenen Pachtverträge und das Vorkaufsrecht für das Fabrikterrain, die Verträge mit den Inhabern der Wasserrechtskonzession übernommen haben.

Grand Hotel de Territet. + Die Dividende für das Rechnungsjahr 1909/10 wird mit 12 Prozent vorgeschlagen wie im Vorjahr.

Konkurseröffnungen. F. Bootz-Maier, Schreinerei, Zürich IV. Vici, A.-G. für Herstellung erschlossener Nahrungsmittel, Zürich III. Kommanditgesellschaft Emil Maurer & Cie., Maschinenhandlung, Bern.

Basler Börsenbericht vom 4. August. (Privattel.) Während der Verkehr am Bankenmarkte ziemlich ruhig war und die wenigen Umsätze zu nur unbedeutend veränderten Kursen stattfanden, gestaltete sich das Geschäft in Industriewerten, von denen die elektrischen Aktien auch heute im Vordergrunde des Interesses standen, etwas lebhafter. Franco-Suisse setzten ihre Aufwärtsbewegung fort und verbesserten ihre Kurse um einige Punkte. Deutsch-Ueberseer gaben nach fester Eröffnung leicht nach. Petersburger Stamm- und Vorzugsaktien waren behauptet. Aluminium hielten sich auf gestrigem Niveau. Einen Franken niedriger notierten Bandfabrikation; dagegen wurden für Filatures de Lyon und Filatures en Russie höhere Preise bezahlt.

Zürcher Effektenbörse

vom 4. August 1910, mittags 12 Uhr.

Mit Ausnahme der beiden elektrischen Werte Elektrobank Zürich und Franco-Suisse Electr., welche zu rasch anziehenden Kursen in größeren Beträgen aufgenommen wurden, nahm das heutige Geschäft einen ruhigen Verlauf. Die Tendenz bleibt wohl fest, doch ist der Verkehr sowohl für Bank- als Industriewerte sehr begrenzt und die Kursveränderungen dem entsprechend auch nur unbedeutend.

Bezahlte Kurse:

Obligationen:

4proz. Stadt Zürich 1906er (100.25 % c.)
4proz. Stadt Zürich 1908er 100.30 % c.
4½proz. Japanische Anleihe II. Serie 98.— % c.
3½proz. Nordostbahn 1895er 95.50 % c.

Aktien:

Berner Oberlandbahnen 600 c.
Baltimore & Ohio R. R. Co. 565½† 565†
Bank in Winterthur 536 c.
Bank für elektrische Unternehmungen Zürich (2132† 2135† 2133† 2135† 2133† 2134† 2133† 2136† 2137† 2146 dont 20† 2135† 2137† 2136†) 2132 c. (2136† 2137† 2138† 2139† 2138†)
„Motor" A.-G. Baden (655†)
Schweiz. Bankverein 770†
Schweizer. Bodenkreditanstalt 547 c.
Société Franco-Suisse pour l'Industrie électr. Genève 516† 517† 521 dont 5† 517½† 521 dont 5† 517† 521 dont 5† 517½† 521 dont 5† 517½†
Banca Commerciale Ital. 885† 887½ dont 10† 885† (886†)
General Mining & Fin. Corp. Lt. (Alba) 54½†
Aluminium-Industrie-Gesellschaft Neuhausen (2585† 2583† 2582†)
Schokoladefabrik Tobler u. Cie. A.-G. Bern 30 c.
Nestlé & Anglo-Swiß Condensed Milk Co. (1644† 1642† 1643†)
Deutsch-Ueberseeische Elektrizitäts-Gesellschaft (2270†)
Gesellsch. für elektrische Beleuchtung Petersburg, Stamm (1743†)
Gesellsch. für elektrische Beleuchtung Petersburg, Prior. (2240†)
Officine Genovesi Elettr. 482†

J. Rinderknecht.

Abendbörse, nachmittags 4½ Uhr:

Bezahlte Kurse:

Obligationen:

5proz. Elektrizitätswerk Lonza 101.75 % c.

Aktien:

Baltimore & Ohio R. R. Co. 565†
Bank für elektrische Unternehmungen Zürich (2134† 2133†)
„Motor" A.-G. Baden (653½† 655†)
Société Franco-Suisse pour l'Industrie électr. Genève 517½† 519† 519½† 520†
Banca Commerciale Italiana 890 dont 10† 887† 886½† 887† 886½† 887† 886½†
Aluminium-Industrie-Gesellschaft Neuhausen (2585†)
Elektrizitätswerk Straßburg (2755†)
Gesellsch. für elektrische Beleuchtung Petersburg, Prior. (2243†)
Tendenz: Lustlos. Höher einzig Franco-Suisse Electr.

Marktberichte.

Kaffee.

Hamburg, 30. Juli. (Bericht von H. J. Merck & Co.) Die Tendenz des Marktes ist auch in den letzten 8 Tagen eine stetige gewesen; zwar wurden weitere Fröste nicht gemeldet. Wenn von Brasilien gelegentlich einmal Kostfracht vorübergehend 6 d. billiger offeriert wurde, so bleiben die Forderungen nichtsdestoweniger so hoch, dass Termine immer noch billig dagegen erscheinen. Es haben auch Abschlüsse drüben zu zirka 40/3 für goods und 42/6—42/9 für superiors stattgefunden und die Brasilianer sind in den letzten Tagen wieder einige Ware losgeworden, so dass sie sich nicht so sehr beeilen werden, ihre Preise herunterzusetzen, um so weniger, als die Zufuhren sich durchaus in den Grenzen bewegen, welche den bisherigen mässigen Schätzungen entsprechen. Ein Tag grösserer Zufuhren an den Häfen hatte hier allerdings einen Abschlag von zirka ½ ₰ zur Folge, der indessen bald wieder eingeholt worden ist.

Spitzen und Stickereien.

Nottingham, 2. Aug. (Original-Wochenbericht.) Die Nachfrage nach baumwollnen Phantasiespitzen lässt zu wünschen übrig, so dass sie von der Produktion wesentlich überstiegen wird. In ungebleichtem Baumwolltüll findet ein leidlich gutes Geschäft statt, doch finden es die Fabrikanten nicht schwer, die Kundschaft zu befriedigen. Für gepunkten und Phantasietüll besteht leidliches Interesse. Schleiertülle sind namentlich in Gittergeweben gangbar, und zwar kauft man schwarze, weisse und farbige Ausführungen. Metallische und Perleffekte auf Baumwoll- und Kunstseidengrund werden von der Mode begünstigt. Die Gardinenweber haben keine Ursache zu klagen, da sowohl die ausländische wie die koloniale Nachfrage lebhaft bleibt. Die Produktion von Gardinen, Möbelspitzen u. s. w. wird hier und in den benachbarten Bezirken, wie z. B. Long Eaton, in riesigem Umfange betrieben, doch scheint sie dem Verbrauch durchaus angemessen zu sein, da sich weder übermässiges Angebot noch Preisunregelmässigkeit bemerkbar macht. Die Erzeugung von reinseidenen Spitzen und Tüllen wird eingeschränkt, dagegen nimmt diejenige von kunstseidenen Fabrikaten beständig zu.

Das Wirkwarengeschäft lässt nichts zu wünschen übrig. Aus den britischen Kolonien trafen weitere bedeutende Aufträge ein; die Fabrikanten sind vollauf beschäftigt. Baumwollene und wollene Wirkwaren behaupten sich fest im Preise.

Telegramme.

Wien, 4. Aug. Vorbörse. Die Tendenz ist ruhig. Kreditanstalt notieren 668.—, Staatsbahn 741.50, Marknoten 117.50.

Berlin, 4. Aug. Börse. Die Tendenz ist behauptet und bald nach der Eröffnung lebhaft, besonders für Luxemburger, Dortmunder sind höher, Banken gefragt, Amerikaner ruhiger, elektrische Werte sind gehalten.

Frankfurt, 4. Aug. Börse. Die Tendenz ist allgemein fester, später jedoch etwas niedriger, Berliner Handelsgesellschaft sind fest.

Paris, 4. Aug. Börse. Rio Tinto sind etwas niedriger.

London, 4. Aug., 1 Uhr 09. W. Die Börse wird durch die Abflauung der Amerikaner, die überdies sehr still und unter Parität sind, kaum berührt, ausgenommen in Kupferaktien. Dagegen sind Südafrikaner eher besser; übrige Werte stetig. Rio Tinto notieren 66.50, De Beers 16.62.

Bremen, 4. Aug. Baumwolle. Upland middling, loco 77⅜. Tendenz: ruhig.

Havre, 4. Aug, 10 Uhr 30 vorm. Baumwolle. (Telegr. der Société d'Importation et de Commission.) Tendenz: stetig. — Terms Orleans aut Aug. 96½, Okt. 90½, Jan. 86¼. Louisiana disp. middling ——, Louisiana disp. fully middling ——, Orleans disp. good middling ——. Ankünfte in allen Häfen von Amerika in 2 Tagen: 4500 Ballen.

NEKD 0027

EBRAS LUX
tiendrons !

2me édition. — Dimanche 31 Juillet 1910.

DE GENÈVE

UE ET LITTÉRAIRE

QUOTIDIEN

u soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO
à l'Administration du JOURNAL DE GENÈVE
et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES
Payables d'avance
La ligne de sept points, ou son espace 40 cent.
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES
HAASENSTEIN & VOGLER
15-17, Corraterie, 15-17
GENEVE
et Succursales en Suisse et à l'Etranger.

aimons notre pays, parce qu'il est prospère, parce que ceci, parce que cela..... Nous l'aimons parce que nous l'aimons. Et cela suffit. Vous parlerez de la patrie avec cette fierté contenue qui n'éclate pas en vaines tirades mais que l'on devinera dans chacune de vos paroles, comme on devine l'épée sous le manteau du cavalier qui passe...

Pour ces gens qui vous écoutent, vous êtes un passant dont ils auront demain oublié la figure et le nom. Ils n'oublieront pas votre émotion et votre ardeur. Sachez que pour beaucoup d'entre eux ce pays n'est qu'une auberge. Ils lisent chaque jour cette bêtise dans leurs journaux. Et ils s'imaginent qu'ils sont la plus grande ressource du pays, ce qui n'est pas vrai. Et ils croient vraiment que la Suisse n'existe que depuis le jour où le premier touriste a passé le Jura ou les Alpes avec son livre rouge. C'est pourquoi, monsieur, vous éviterez de leur parler de ce qu'on nomme « l'industrie des étrangers ». Vous leur parlerez du pacte pieux et solennel de 1291 qui, pour durer à travers les siècles, a coûté tant d'héroïsme. Les gens qui vous écoutent sauront que ce pays n'est pas seulement un décor ; il est une âme.

Après le repas vous sortirez pour entendre les cloches. Il y a des gens qui ne peuvent se retenir de parler à ce moment-là, d'expliquer le panorama des montagnes, de commenter le menu du dîner ou de vous dire : « Oh, cette poésie ! oh, cette harmonie ! » Vous ne les imiterez pas. Le moment est unique. Il faut penser à Dieu. Et si l'on ne peut pas penser à Dieu, il faut penser à autre chose de supérieur et de grand. Mais surtout il faut se taire. Vous vous tairez et vous écouterez...

Le Dr Marc Dufour

Lausanne, 30 juillet.

Le Dr Marc Dufour, qui était encore plein de vie et de santé, vendredi, a été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, vers minuit, à la clinique Carey, avenue Agassiz, où il avait été appelé à donner ses soins à un malade. Il était rentré, la veille, en excellente humeur, d'une croisière d'un mois dans le Nord. Parti de Lausanne, le 25 juin, avec M. Maurice Lugeon, professeur, avec M. Kocher, fils du chirurgien de Berne, et quelques élèves de M. Lugeon, il avait visité l'Angleterre, l'Islande, était allé jusqu'au Spitzberg, pour revenir par la Norvège.

A Lausanne, cette triste nouvelle cause un deuil profond et général.

La municipalité a accordé au défunt une concession gratuite et perpétuelle au cimetière de Montoie.

Les obsèques sont fixées à lundi, à 2 h. 30, au temple de St-François.

—

Le Dr Marc Dufour, bourgeois du Châtelard, était né le 21 avril 1843, à Villeneuve, où son père était instituteur. Il était le cadet de deux frères : Charles Dufour, le futur directeur du Collège de Morges et professeur d'astronomie, et Louis Dufour, le brillant professeur de physique, enlevé prématurément à la science et au pays.

Le futur oculiste suivit d'abord l'école primaire de Villeneuve. Il fut ensuite élève du gymnase de Berthoud et du collège de Morges. Ses dons remarquables le désignaient pour les études universitaires. Il étudia les sciences à Lausanne, la médecine à Berne et à Zurich. C'est l'Université de cette dernière ville qui le fit docteur en 1865. Il se spécialisa d'emblée et fut assistant d'oculistes à Zurich, à Paris et à Berlin, où il eut pour maître le célèbre Greife.

C'est là qu'en 1869, il reçut un appel à venir suppléer à Lausanne, à l'Asile des aveugles, M. le Dr Recordon, qu'il devait plus tard remplacer.

L'Année terrible mit une parenthèse à son activité d'oculiste. Il s'engagea dans l'ambulance suisse, commandée par le Dr Rouge; de Lausanne, qui fut attribuée au 5e corps d'armée français, et fit avec lui la campagne de Sédan.

A son retour, il reprit sa tâche, et l'an dernier, le 10 juin, l'Asile des aveugles célébrait par une fête touchante le jubilé quarantenaire de son directeur.

Ce n'est pas dans ces notes hâtives que nous pouvons marquer comme il faudrait la place éminente acquise par le Dr Marc Dufour. Dans sa carrière si féconde il a su, non seulement par sa science, acquérir une réputation européenne, mais aussi par son caractère, trouver le chemin des cœurs et gagner l'affection de tous ceux qui l'ont approché. Il était entre tous sympathique, prenait au cas de ses clients le plus chaud intérêt et s'est acquis de la sorte des titres à la reconnaissance, à l'affection d'innombrables amis et malades, depuis les plus illustres jusqu'aux plus déshérités.

Son activité fut à la fois préventive, curative et philanthropique; préventive en ce que, par ses publications sur l'hygiène oculaire, il s'efforça de réduire les cas de cécité et surtout l'ophtalmie des nouveaunés, qui jadis faisaient tant de victimes; curative en ce qu'il traita à l'hôpital de l'Asile près de 20.000 malades; quant à la Policlinique ophtalmique, elle atteint annuellement plus de 10 000 consultations; philanthropique, enfin en ce qu'il employa sans ménagement sa fortune personnelle, acquise par un énorme labeur, à subvenir aux besoins des aveugles nécessiteux; c'est à lui que l'Asile doit la création du fonds Dufour qui permit d'ouvrir en 1895 un atelier pour femmes aveugles et de commencer tout récemment la construction d'un home pour les ouvriers adultes, qui portera le nom d'Asile Dufour.

L'activité du défunt était sans limites Pour lui les heures semblaient avoir une élasticité qu'elles refusent au commun des mortels Il travaillait sans relâche. Chaque soir, quand la journée est finie pour les autres, commençait pour lui une série de consultations à cette clinique Carey, où il vient de tomber, comme au champ d'honneur, en pleine action. A 68 ans, il avait à peine diminué son travail et s'accordait seulement des voyages qui étaient son réconfort. L'année dernière, il fut au Japon et aux Etats Unis. A son retour, il avait raconté son voyage dans des conférences destinées à procurer à des élèves des écoles primaires de Lausanne une course à la prairie du Grütli. Cette année, il revenait justement du Spitzberg. Il dormait quand il pouvait et profitait pour cela à merveille des chemins de fer. « Je suis appelé à Lisbonne, disait-il un jour à la gare de Lausanne, à celui qui écrit ces lignes ; je vais avoir deux jours et deux nuits pour me reposer à fond. »

Le Dr Dufour n'était pas seulement un praticien hors ligne et un savant de premier ordre, c'était un homme complet. Il s'intéressait à tout, et trouvait, ce qui paraît invraisemblable, le temps de lire. Sa conversation était attachante et son abord charmant. Il s'occupa avec zèle des affaires publiques, fut membre du Conseil communal de Lausanne de 1874 à 1886, député au Grand Conseil de 1882 à 1884, membre de la Constituante de 1885 C'est dans cette assemblée que, le premier dans le canton de Vaud, il proposa d'introduire le suffrage des femmes, d'abord pour les élections ecclésiastiques. Il y prononça également un discours très remarqué contre l'impôt progressif. Et, dans la discussion générale, dressant le bilan du bien et du mal accomplis par ses collègues, comme du résultat de ses efforts personnels, il déclara qu'il ne reparaîtrait pas dans les conseils du pays et il tint parole.

Le défunt était une des lumières de l'Université de Lausanne. Il y enseignait, depuis 1889, l'opthalmologie, et a été l'un de ses premiers recteurs.

Les marques de la considération officielle ne lui ont pas fait défaut. En 1903, à l'occasion du centenaire vaudois, il était nommé bourgeois d'honneur de la ville de Lausanne, distinction qui n'avait été accordée que trois fois au cours du siècle dernier, et qu'il partageait avec son collègue le Dr César Roux. En 1906 il était promu officier de la Légion d'honneur. En 1908, une brillante cérémonie avait été organisée pour la remise de son portrait dû au pinceau de Charles Giron. L'an dernier, c'était à l'Asile des aveugles de célébrer celui qui fut un de ses plus grands bienfaiteurs, un de ses collaborateurs les plus dévoués.

On peut, sans exagérer, dire que ce fils de la campagne vaudoise était l'un des plus justement célèbres, populaires et aimés parmi les citoyens de la Suisse. Il avait fait honneur à notre pays, par son désintéressement et sa conscience, par cette faculté de se donner à sa tâche, de se donner aux autres, qui reste la plus haute et la plus bienfaisante de toutes, autant que par sa rare intelligence et sa force de travail.

Aujourd'hui, quand la triste nouvelle retentira bien loin, parmi tous ceux qu'il a soulagés et consolés, s'il ne pouvait les guérir, son nom sera béni et bien des larmes couleront de ces yeux auxquels il avait donné le meilleur de son effort et de sa vie.

En 2e et 3e pages :

Autour de l'Elysée.

En 4e et 5e pages :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports.
Feuilleton : Feu Mathias Pascal.

Sommaire du numéro de lundi

Buonarroti à Genève, par Edouard Chapuisat.

Le pacte de 1291.

Le Chapeau neuf, nouvelle, par F. Chavannes.

Revue industrielle : l'incinération, par Ed. Lullin.

Interprétation égyptienne d'un texte biblique, par E. M.

A travers les revues : le bilan du modernisme, par G. Riou.

banqueroutes. Seulement, tandis que beaucoup d'autres se complaisent à cet état d'élégant scepticisme et le raffinent de littérature, lui en souffre. Il en souffre véritablement. Il se condamne. Il aspire à être, à sortir de cette inertie et à se conquérir.

Pourquoi m'avez-vous mis, mon Dieu, dans
[cette vie ?
J'ai regardé le monde avec mes yeux ouverts
Et chacun y avait sa tâche définie,
Et moi, je ne sais pas à quelle œuvre je sers.

Ou encore :

L'homme qui fit ces vers n'a qu'un pauvre
[cœur lâche
Qui souffre de n'avoir jamais souffert
[vraiment
Et de n'avoir jamais senti rien fortement
Et d'être une eau stagnante et qu'aucun
[vent ne fâche.

Ce n'est pas en vain qu'on a dans le sang de ses veines la mémoire d'un ancêtre, proscrit de la religion, qui quitta tout, sa maison, son paysage de France, « le cher quotidien dont se forme notre être » pour s'en aller à sa destinée, avec sa Bible sur son cœur. De tels souvenirs obligent, et la vie morale apparaît.

Il ne suffit plus d'enchanter sa tristesse, et l'oublier pour un temps peut-être, par un groupe harmonieux de syllabes, ou par un accord de musique moderne, ou par le bleu regard d'une vierge de Lippi, qui contre le mur prie. Une loi s'impose qu'on ne saurait éluder en vain et qui commande d'autres actes.

Si « le petit » qu'a trop choyé sa mère, et que trop de livres ont gâté, torturé de solitude descend sur le trottoir à la quête de la plus vulgaire des caresses, un scrupule l'assaille :

Et, tout à coup, on est étonné d'être là,
Dans la foule criarde, et l'on pense à sa mère
Qui vous a fait un cœur timide et délicat.
On pense à son enfance heureuse et préservée,
A la tranquillité tiède de la maison,
Aux livres qu'on lisait dans les calmes soi-
[rées,
A haute voix pendant que le thé sentait bon
Et que le chat grattait le tapis de la table
Pour demander du lait ; on pense à la candeur
De l'âme qu'on sentait grandir en soi, capable
D'être celle, plus tard, d'un homme, au
[simple cœur
Honnête qu'on portait dans sa jeune poitrine,
Et l'on pense aux seize ans enthousiastes
[qu'on eut,
Quand on croyait encore à la beauté divine
De vivre, et qu'on avait des espoirs ingénus.,.

Et si, pour sauver cette âme ancienne, le poète exilé, remonté dans sa chambre close, y jouit de regarder une estampe, ou le bouquet de lilas posé sur sa table, ou le feu du foyer qui rappelle la maison, de nouveau une voix monte qui l'arrache à cette douce torpeur.

Tous les pensers malsains dont les assauts
[t'épuisent
Peuplent la solitude où trop tu te complais,
Et ton âme s'émiette en vaines analyses
Dans la complicité du silence mauvais.

Une telle inquiétude, un tel débat constamment renouvelé au fond d'une âme partagée et diverse, donnent un prix singulier à ce volume composé par ailleurs de fluidités et de grâces savantes. On sent là une douleur réelle, une douleur profonde qu'on voudrait apaiser ou guérir. On voudrait être ce quelqu'un qu'il appelle à grand cri, qui lui apporterait un peu d'intelligence, un peu de pitié et comme à un malade une fleur.

Hélas ! la vie qu'il esquive, et à la loi de laquelle il voudrait se ranger, n'est pas la curée d'appétits, la ruée à la gloire, à la fortune, au plaisir, qu'il imagine. Il ne s'agit pas de la violer et de la prendre à la renverse comme il croirait volontiers : il s'agit de la vivre. Le vieillard qui lui a parlé et qui lui a donné de funestes conseils,

Rejette hardiment loin de toi les scrupules,
Va ton chemin d'orgueil et d'égoïsme ardent,

est un vieillard qui a justement son âge. C'est un faux vieillard, au masque de comédie, à qui sa longue existence n'a servi qu'à lire Zarathoustra. Il est enfantin de souhaiter à sa débilité les conquêtes impossibles et de défier des ennemis extérieurs. On les trouve à sa porte. La vie humble « aux travaux ennuyeux et faciles » les réclame.

A lutter contre toi, ton âme s'affaiblit,

a écrit M. Ami Chantre. Hé ! non pas. De telles batailles, qui se livrent au profond de notre être et n'ont d'autre témoin que le silence de la chambre fermée, sont les plus péremptoires comme les plus tragiques. Tout le mal éparpillé dans le monde, recueilli en nous-mêmes, est coalisé contre nous. Pour le haïr et pour le vaincre, il y faut le plus fier des héroïsmes. M. Ami Chantre le comprendra un jour ; il y exercera sa force d'enfant faible ; et alors, un peu de bonheur descendra dans sa journée, éclaircie déjà des rayons d'un talent plein de grâce.

Ph M.

LK 7252

Autour de l'Elysée

Paris, 29 juillet.

(*De notre correspondant*)

M. Fallières joue de malheur avec le droit de grâce. Il ne peut l'exercer dans un sens ou dans l'autre sans provoquer les plus vives récriminations. Ses prédécesseurs n'étaient pas l'objet de telles critiques pour l'usage qu'ils faisaient d'une prérogative si haute et si délicate. Il y a peut-être à cette différence une raison qui n'est pas tout à fait sans fondement : je vous dirai dans un instant quelle semble être cette raison.

Cette fois-ci il s'agit du cas de Graby. Ce soldat, fils d'un excellent fonctionnaire de la police, a assassiné sauvagement, pour la voler, une vieille dame dans le train qui la ramenait de Fontainebleau. Si un crime paraît sans excuse et digne d'un châtiment exemplaire, c'est bien celui-là. Aussi toute la presse se récrie et assure qu'on a décidément à l'Elysée des raisons que la raison ne connaît pas. Dans toute la presse, du *Figaro* aux feuilles avancées, en passant par toutes les nuances de l'opinion politique, la même note résonne. Le *man in the street*, comme disent les Anglais, ne parle pas autrement. Même la plupart des journaux qui, dans une affaire récente, ont approuvé le rejet de la grâce, se prennent à déclarer que Liabeuf avait des circonstances atténuantes qu'on ne peut invoquer pour Graby. Ne craignez point que je revienne sur l'avant-dernière histoire, définitivement classée, où mon opinion, franchement exprimée, a dû, je l'imagine, choquer plus d'un lecteur. Mais on me passera bien de noter au passage ces demi-adhésions à mon point de vue.

En réalité, pas plus cette fois-ci que les fois précédentes, M. Fallières n'a pris de décision ; on en a pris une pour lui. D'après des informations que j'ai lieu de croire sûres, la grâce n'a été accordée ni parce que Graby est jeune, ni parce qu'il est fils d'un agent sans reproche, ni parce qu'il a semblé logique de lui faire subir la même peine qu'à son complice condamné aux travaux forcés. Le motif est plus terre à terre. Aucune exécution militaire n'a eu lieu, sur le territoire métropolitain, depuis fort longtemps. On a un peu craint d'imposer à des soldats le dur métier de bourreau. Il n'est évidemment pas agréable, quand on fait son service militaire, de se voir imposer une corvée de ce genre ; mieux vaut encore une semaine de salle de police. Or le code exigeant qu'on fasse appel à des soldats appartenant au régiment même du condamné, on ne pouvait recourir à des militaires de carrière, comme les gardes républicains, par exemple. Alors on s'est plié à la loi du moindre effort, et, par la grâce, on a trouvé le moyen de s'abstenir.

Ce n'est pas moi, certes, adversaire de la peine de mort, qui irai récriminer contre une mesure qui enlève un client à M. Deibler ou à ses collègues improvisés. Mais force est bien de constater que la déformation qu'a subie l'usage du droit de grâce est en train de discréditer, aux yeux de la masse, l'institution elle-même et, dans une certaine mesure aussi, la plus haute magistrature de la République. C'est à ce titre seul que le cas Graby mérite un instant d'attention.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le signaler, les présidents qui ont occupé l'Elysée avant M. Fallières prenaient la responsabilité des mesures de grâce qu'ils signaient. Ils recueillaient les avis que leur donnaient soit les ministres, soit la commission consultative des grâces, mais, en dernière analyse, eux seuls, après avoir sondé leur raison et leur conscience, arrêtaient la décision finale. Ainsi l'entendait la Constitution. M. Fallières, dans les premiers temps de sa présidence, gracia systématiquement tous les condamnés à mort. On se rappelle le mouvement d'opinion, réel ou factice, légitime ou blâmable (ce n'est pas le moment d'examiner la question), qui se manifesta alors en faveur du rétablissement effectif de la peine de mort. Le président s'inclina. Mais il abdiqua son pouvoir. Depuis lors, c'est tantôt la préfecture de police qui impose sa volonté, tantôt un ministre ou la commission des grâces qui prononce (cette fois, par exception, l'autorité militaire a joué un rôle prépondérant) ; le président, lui, signe, enregistre, mais ne décide plus.

Les décisions contradictoires dont s'étonne l'opinion sont dues à ces confusions de pouvoirs. Il en est résulté, dans beaucoup de milieux, un commencement de campagne contre le droit de grâce lui-même, qu'on déclare antidémocratique dans son principe et absurde dans son application. Conclusion mal fondée et à laquelle on ne saurait se ranger. Le droit de grâce est nécessaire. S'il a prêté à quelques abus, il a rendu d'immenses services. Il constitue le correctif indispensable de la peine capitale. Dans beaucoup de cas, où, faute d'un fait nouveau, la revision n'était pas immédiatement possible, il a sauvé un innocent de la mort lente. Pensez seulement au cas de Dreyfus. Nul, mieux que le chef de l'Etat — en France du moins — ne peut l'exercer et, remis à quelque corps politique, administratif ou judiciaire il n'offrirait pas les mêmes garanties. La meilleure preuve en est la déformation que lui a imprimée la pratique actuelle. Mais le peuple simpliste ne raisonne pas comme cela et il s'en prend à l'institution. C'est pour une part la faute du président, pour une autre part celle des gens qui l'entourent.

Par contre-coup, la présidence de la République elle-même pâtit de ces entorses données à la constitution. La magistrature suprême de la République a toujours été une fonction difficile à exercer. Le président doit éviter d'empiéter sur les pouvoirs du premier ministre qui gouverne, il doit en même temps se garder de prendre les apparences d'un roi fainéant en éludant les fonctions propres à sa charge. Grévy, dans son meilleur temps, Carnot et M. Loubet, avaient su trouver la juste mesure. On ne pourrait dire tout à fait autant de M. Fallières, qui est le meilleur homme du monde mais qui n'a pas réussi à se distinguer particulièrement à l'Elysée. Si vous voulez savoir pourquoi, vous n'avez qu'à penser à la façon dont il s'est laissé dépouiller de la réalité du droit de grâce. Cela n'excuse pas les sottes attaques dont il est si souvent l'objet dans la presse d'opposition. Mais cela légitime des critiques amicales et cela cause parfois une certaine gêne dans l'atmosphère politique. Les méchantes langues disent souvent que de hauts et puissants personnages, qui pourraient aider de leurs conseils le président de la République, négligent leur rôle de conseillers parce qu'il ne leur déplairait pas trop que l'Elysée fût vacant avant terme. Mais il ne faut pas se fier aux méchantes langues. Et puis, décidément, l'histoire de Graby nous a entraînés un peu loin...

P. B.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Complot anarchiste

On mande de Rome à l'*Eclair* : La police a découvert un complot anarchiste, ourdi dans le but d'assassiner la reine Marguerite le 29 juillet, jour de l'anniversaire de la mort du roi Humbert. Un garçon de restaurant, chargé par le sort de l'exécution, a préféré se suicider. Diverses arrestations anarchistes contribuent à accréditer ce bruit.

Le désarmement

La *Gazette de Cologne* dit savoir de source autorisée que jamais le roi d'Italie n'a proposé à l'empereur d'Allemagne des plans de désarmement et qu'aucun pourparler n'a eu lieu sur cette question entre les gouvernements italien et allemand.

La situation en Espagne

L'attitude du gouvernement

M. Canalejas s'est rendu vendredi à midi auprès du roi, avec qui il a expédié les affaires courantes. Il lui a soumis notamment le projet de réponse élaboré par le ministre d'Etat à la dernière note du Vatican. Le projet sera examiné dans le prochain conseil qui aura lieu à Madrid au retour de M. Canalejas.

Le roi a signé un décret autorisant l'émission de 81 millions de bons du Trésor votée par la Chambre.

M. Canalejas, discourant au banquet offert en son honneur par les libéraux, a déclaré que le parti libéral joue sa dernière carte et qu'il ira de l'avant sans se soucier des menaces, tant qu'il pourra compter sur la confiance de la couronne.

L'impression au Vatican

L'*Osservatore romano* dit, à propos de l'interview de M. Canalejas sur la dernière note du Vatican, que si ces informations sont exactes, personne ne peut s'étonner que le Vatican refuse de continuer les négociations. Le Saint-Siège a le droit et le devoir de sauvegarder son autorité. Il ne peut tolérer que le gouvernement prenne des mesures sur des matières faisant l'objet des négociations, comme il l'a déjà fait dans la loi de cadenas. Le Saint-Siège ne peut être appelé intransigeant, il n'est que préoccupé de sa dignité et des intérêts de l'Eglise.

Manifestation interdite

Le gouverneur de Bilbao a interdit la manifestation catholique qui devait avoir lieu dimanche prochain et toute autre manifestation à cause de l'agitation des esprits. Le comité organisateur de la manifestation de dimanche a protesté contre l'interdiction du gouverneur. Il a dit que les manifestants, qui sont des conseillers municipaux de la province de Biscaye, iraient dimanche 7 août à St-Sébastien manifester devant le chef de l'Etat.

Le Prétendant

On mande de Barcelone à *Paris-Journal* la nouvelle suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves :

Le prétendant dom Jaime de Bourbon serait venu la semaine dernière à Perpignan, où il rencontra cinq ingénieurs de nationalité espagnole, qui seraient partis ensuite pour la Belgique en vue d'acheter des armements.

Le Maroc

L'Angleterre et Moulay Hafid

A la Chambre des communes, répondant aux observations de MM. Ashley et Cowan, au sujet des atrocités commises au Maroc, M. Mackinnon Wood, secrétaire parlementaire aux affaires étrangères, repousse l'accusation de manque de vigueur et de persistance de l'Angleterre dans ses démarches auprès de la France. En réalité, c'est tout le contraire. Une manifestation navale serait peu pratique et inefficace. Le consul britannique de l'an dernier protesta vivement contre les tortures infligées aux partisans du prétendant. Sir Edward Grey approuva vivement les représentants des puissances, qui protestèrent chaudement. Moulay Hafid promit satisfaction et tint quelque temps sa promesse. Aujourd'hui, malgré les démentis, nous savons que la femme de l'ex-gouverneur de Fez a été brutalement torturée. Sur l'intervention du consul britannique, deux Anglaises de la mission médicale de Fez l'examinèrent. L'examen a été concluant. Nous faisons connaître ces conclusions à la France, pour qu'elle se joigne à nous pour exercer toute la pression possible en vue d'obtenir de Moulay Hafid la cessation de ces cruautés.

Un député dit : Nous ne devons pas supposer que la France n'interviendra pas dans l'intérêt de l'humanité. Nous supposons tout le contraire. La France désire aussi vivement que nous de mettre fin à ces tortures.

L'incident est clos.

Un combat hispano-marocain

On mande d'Oran aux journaux de source indigène : Une reconnaissance espagnole d'environ 500 cavaliers, partie de Marchica le 17 juillet pour Oued-Kert a été attaquée par une harka formée de Beni-Bouyahi de Matalfa, et de Beni-Saïd. Le combat a été meurtrier. Les Espagnols auraient eu 30 tués, dont un commandant, les Marocains une soixantaine de tués et de nombreux blessés.

La république de Liberia

On nous mande de Paris, le 28 :

Les dépêches qui, depuis quelques jours, annoncent que les Etats-Unis auraient l'intention d'établir une sorte de protectorat sur la république nègre de Liberia, ont produit ici, comme à Londres, une certaine émotion dans les cercles diplomatiques et coloniaux.

Dans les milieux gouvernementaux, on déclare ne rien savoir de précis à ce sujet et ne pas croire que le gouvernement américain ait l'intention de se créer une situation prépondérante dans cette région de l'Afrique.

Ce qui donne cependant quelque apparence de vraisemblance aux informations qui sont arrivées à ce sujet, c'est que le secrétaire d'Etat américain des affaires étrangères, M. Knox, proposa, en 1908, l'établissement d'une sorte de protectorat ; mais, à cette époque, le congrès américain refusa de le suivre dans cette voie.

La république de Liberia touche d'un côté aux colonies anglaises et de deux autres, sur 800 kilomètres, aux possessions françaises de l'Afrique occidentale ; c'est ce qui explique l'intérêt qu'on porte à cette question, aussi bien à Paris qu'à Londres.

On fait remarquer ici que si vraiment les Etats-Unis voulaient prendre pied d'une manière ou d'une autre en Afrique, ils auraient mauvaise grâce, désormais, d'opposer à l'Europe, dans l'Amérique du Sud, la doctrine de Monroë.

Le *Siècle*, dans un article très documenté paru ce soir, déclare que les Etats-Uuis ne sauraient prétendre à une situation prépondérante en Afrique, et il cite cette clause des traités franco-libériens de 1892 et 1897, où le gouvernement français déclare « qu'il n'entend s'engager que vis-à-vis de la République libérienne, libre et indépendante, et qu'il fait toutes ses réserves pour le cas où cette liberté se trouverait atteinte. »

En fait il ne s'agit, pour le moment, semble-t-il, que d'un emprunt que les Etats-Unis négocient ; mais il est hors de doute que les gouvernements français et anglais, qui ont déjà échangé leurs vues à ce sujet, ne laisseraient pas facilement l'Amérique, directement ou indirectement, établir son pouvoir dans le territoire de Liberia.

Le Thibet

A propos de l'ordre donné aux troupes indiennes de se tenir prêtes à partir pour le Thibet, une note officielle dit qu'il ne s'agit que de mesures de précaution et non pas d'une expédition régulière, ni de l'envoi des troupes au-delà de la frontière. Cette mesure ne serait pas motivée dans la situation actuelle. Elle est prise pour protéger les agences commerciales anglaises, conformément aux traités existants.

GRANDE-BRETAGNE

— La Chambre des communes s'est ajournée au 15 novembre. Elle tiendra cependant une séance de pure forme la semaine prochaine.

FRANCE

— On mande de Toulon à l'*Eclair* : La grève générale des employés de tramways sera effective demain dimanche.

— Le garçon épicier Coudroux, que la police recherchait sous l'inculpation du meurtre de la fille galante Michel, à Vincennes, s'est suicidé au moment où un agent allait l'arrêter. Coudroux avait auparavant tiré quatre coups de revolver sur l'agent, lequel n'a pas été blessé, et a riposté vainement.

ALLEMAGNE

— Les pourparlers engagés à Dusseldorf en vue de la formation d'un syndicat des extracteurs de minerai de fer ont échoué complètement à cause des exigences de certains entrepreneurs.

AUTRICHE-HONGRIE

— Dans la fabrique de ciment de Feocin (Slavonie), une chaudière a fait explosion samedi matin, tuant quatre ouvriers et en blessant plusieurs.

TURQUIE D'ASIE

— M. Pastyr-Madthian, membre de la Chambre des députés turque, a été arrêté à Batoum sous l'inculpation d'avoir participé au crime politique de Tiflis en 1905.

ETATS-UNIS

— Les représentants de 27 banques nationales se sont réunis, comme il a été annoncé, le 29 juillet, dans les locaux de la Chambre des compensations, et ont organisé une association monétaire nationale.

BRESIL

— Le Congrès, par 174 voix contre 50, a proclamé M. Hermès da Fonseca, président de la République.

REPUBLIQUE ARGENTINE

— Le président de la République a envoyé au Parlement un message concernant un projet de loi ayant pour but d'obliger les patrons à indemniser les ouvriers en cas de maladie ou d'accidents causés par le travail.

CHINE

— Le gouvernement chinois a décidé de donner plus d'extension à la colonisation de la Mandchourie et de la Mongolie. Le prince-régent a chargé le ministre de l'intérieur et le ministre de l'agriculture et des colonies de préparer un plan détaillé de colonisation. On acceptera de préférence comme colons les habitants des provinces du sud qui ont souffert des inondations.

(*Agence télégraphique de St-Pétersbourg.*)

Nouvelles diplomatiques

La mission anglaise chargée d'annoncer au roi Georges de Grèce la mort d'Edouard VII et l'avènement au trône de George V a été reçue à Athènes vendredi. Un dîner a été offert au palais en son honneur.

REVUE

rti Démocratique et Fédéraliste Vaudois

à Lausanne tous les jours excepté le Dimanche

Le Numéro : CINQ Centimes

N° 179 * * * **Mardi 2 Août 1910**

RÉDACTION

9 bis, Place St-François, LAUSANNE (Suisse)

Téléphone N° 30. — Adresse télégraphique : REVUE

Affranchir les lettres et envois.

BUREAU des ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

11, Grand-Chêne, Lausanne

et Succursales en Suisse et à l'Etranger

TÉLÉPHONE N° 566

PRIX DES ANNONCES

Pour le Canton, 15 centimes
» la Suisse, 20 »
» l'Etranger, 25 »
} la ligne ou son espace corps 7

RÉCLAMES, 1 franc.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

divers asiles ou hospices, des collectes régulières qui constituent, en quelque manière, des impôts volontaires, ou perçoit (notamment à Genève) une taxe sur les spectacles. Enfin, beaucoup de cantons possèdent un patrimoine spécial pour les pauvres ; quand les revenus de ce patrimoine ne suffisent pas, on y supplée à l'aide des biens des fondations ou des biens bourgeoisiaux.

En principe, l'assistance est basée sur le lieu d'origine : les indigents sont secourus par la commune dont ils sont bourgeois et, seuls, les bourgeois ont droit à l'assistance. Cette dernière règle comporte cependant quelques exceptions. Ainsi, à Bâle-Ville, à Neuchâtel, à Zurich, les étrangers domiciliés depuis un nombre déterminé d'années sont admis dans les hospices et hôpitaux cantonaux, et il existe des fonds, dits *des sachets*, affectés à tous les indigents sans distinction d'origine.

Les six demi-cantons d'Appenzell, de Bâle et d'Unterwald, les cantons d'Argovie, Glaris, Genève, Grisons, Neuchâtel, Schwytz, Thurgovie, Uri, Vaud et Zurich assistent leurs « bourgeois » même domiciliés à l'étranger ; Fribourg et le Jura bernois n'assistent que ceux qui résident en Suisse ; l'ancien canton de Berne, St-Gall et Zoug, ceux-là seuls qui résident dans le canton. Les cantons de Lucerne, Schaffhouse, Soleure, Tessin et Valais se réservent le droit d'exiger que les bourgeois qui réclament un secours reviennent dans leur commune d'origine. Les modes d'assistance les plus fréquents sont l'assistance à domicile, la distribution de secours en espèces, la mise en pension dans des familles et l'entretien dans des asiles ou hospices des adultes ayant besoin d'une assistance permanente.

ZENTRALBIBLIOTHEK ZÜRICH NEKRO 0027

Informations

Les obsèques du Dr Marc Dufour. — Le savant oculiste, le philanthrope que notre ville a perdu si inopinément, a eu lundi des obsèques auxquelles prit part la population tout entière.

A 2 h. ½, le temple de St-François contenait une foule. Le Conseil d'Etat est représenté par M. Decoppet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes. Sur des bancs réservés, les membres du corps enseignant universitaire, avec le recteur et le pro-recteur, MM. Henri Blanc et Emile Dind ; un huissier communal portant le manteau rouge et blanc, M. le syndic Schnetzler et M. Paul Rosset, municipal ; les conseils de l'Asile des aveugles, le corps médical presque au complet ; M. le professeur Laskowski, doyen de la Faculté de médecine, délégué de l'Université de Genève.

Outre le corbillard, deux voitures ont amené les fleurs et les couronnes ; l'une de celles-ci, immense, blanche et jaune, attire les regards ; c'est un envoi de la commune du Châtelard, patrie du Dr Marc Dufour. Voici d'autres couronnes, de l'Université de Lausanne, des étudiants, de la ville de Lausanne, de la Société vaudoise de médecine, de la Société française de bienfaisance, des ouvriers des ateliers de l'Asile des aveugles et de l'asile Gabrielle Dufour, asile que le docteur inaugurait joyeusement il y a quatre mois à peine. Quel vide ce sera pour ses hôtes !

A l'orgue, — dernier hommage rendu au médecin et à l'ami disparu — M. Harnisch joue un morceau tiré du quintette de Schumann.

M. le pasteur *Chamorel* ouvre la cérémonie par une prière et prononce une allocution qui paraphrase la parabole des talents. Deux choses, dit-il, sont à considérer chez tout homme : les dons qu'il a reçus, l'emploi qu'il en a su faire. Admirables étaient les dons départis par la nature au docteur Marc Dufour ; il reconnaissait la valeur de ce qui lui avait été donné, cherchant par là-même à amoindrir son mérite, et il songeait sans doute à ses ancêtres obscurs, à ces travailleurs de la terre qui pendant des générations puisèrent dans la bonne terre vaudoise les forces par lesquelles devaient se manifester ces trois frères Dufour, dont le travail a jeté tant d'éclat, tant de gloire saine et pure sur leur nom et sur leur pays. Il semblait à l'entendre que sans les autres, il n'eût rien été.

Les dons de Marc Dufour étaient merveilleux, mais ils sont de ceux que l'on n'acquiert pas. En revanche, il est une chose que tout homme peut apprendre, c'est la façon d'employer les dons reçus. Ici, Marc Dufour était supérieur. Quelle belle vie ! Ils venaient à lui, ses malades, tremblants, éperdus ; une parole réconfortante sortait de sa bouche : ils espéraient, et comme il était doux de s'appuyer sur sa force, sur son savoir, sur sa bonté ! On lui a reproché d'être parfois trop optimiste et de tenter des cures en apparence inutiles. N'était-ce pas l'indice de sa force, de sa foi robuste pour le bien ? Il croyait, il ne voulait pas se résigner, il agissait tant qu'il restait un peu d'espoir.

Et lorsque toute espérance devait être abandonnée, il savait atténuer les maux en faisant jaillir des forces insoupçonnées. Chez ces aveugles qui, au siècle dernier encore souffraient dans l'isolement et l'inaction, il y a aujourd'hui des artisans, des artistes, des musiciens et même des poètes. Marc Dufour s'employa à faire naître la vocation de ces malheureux ; il les encourageait, il les suivait de près.

Plus encore que la science, — chose indispensable, cela va sans dire, — les qualités du cœur font le vrai médecin. C'est par le cœur que l'homme s'approche de Dieu. A tous les points de vue, le docteur Marc Dufour laisse aux jeunes un magnifique exemple ; il n'a cherché ni les succès personnels, ni des intérêts mesquins. Il fut tout entier à sa tâche.

M. Henri *Blanc*, recteur de l'Université, monte à son tour à la chaire. Il rappelle les pertes successives que vient de subir l'*alma mater lausannensis* : Léon Walras, Henri Brunner, Henri Dufour ; enfin, il y a peu de jours, un étudiant de la Faculté des sciences mourait accidentellement. L'Université pleure aujourd'hui l'un des professeurs dont elle s'enorgueillissait le plus. On a dit que la science médicale devait poursuivre trois buts : la nouveauté, l'utilité, la charité. Comme médecin de l'Asile des aveugles, Marc Dufour n'a jamais cessé de rechercher dans les inventions ce qui pouvait être utile au développement intellectuel, au bien-être matériel et au soulagement moral des hôtes de la maison qui lui était si chère et qui fut à maintes reprises l'objet de ses largesses.

M. Blanc s'attache à retracer fidèlement la carrière professorale du docteur Dufour. En 1874, celui-ci, nommé professeur extraordinaire, est chargé d'enseigner l'hygiène à la faculté des sciences qui venait d'être réorganisée en vertu de la loi de 1861. En 1889, il est nommé professeur extraordinaire d'ophtalmologie et directeur de la clinique ophtalmologique ; deux ans plus tard, il devient professeur ordinaire. A l'unanimité, le Sénat universitaire le désigne comme recteur pour la période 1894-1896.

Il est l'objet de plusieurs distinctions flatteuses de la part de sociétés savantes de Suisse et de l'étranger ; le gouvernement grec le fait commandeur de l'ordre du Saint-Sauveur ; en 1906, il est promu officier de la Légion d'honneur « pour 40 années de services rendus, de soins dévoués et généreux donnés à d'innombrables Français. » En 1903, la ville de Lausanne lui avait conféré la bourgeoisie d'honneur, distinction rare. Il est docteur *honoris causa* de Genève et de Berne.

Si Marc Dufour fut un grand professeur, c'est qu'il possédait avec un savoir immense, une facilité d'élocution remarquable et une culture extrêmement vaste.

L'orateur rappelle la part que prit le défunt à la transformation de notre Académie en Université, et notamment à la création de la Faculté de médecine, l'influence qu'il exerça comme ami de Gabriel de Rumine lors de l'application du legs de ce philanthrope. Il appartint pendant trente-six ans à cette Université. Il y laisse le souvenir d'un grand laborieux, la trace d'une vie consacrée tout entière à la science et au bien. Bien rares sont ceux qui ont servi leur patrie avec autant d'intelligence, de désintéressement et de bonté.

M. le Dr Georges *Spengler* dit un dernier adieu à Marc Dufour en sa qualité de doyen de la Faculté de médecine. L'orateur rappelle ces paroles de M. Eugène Ruffy installant le savant praticien comme professeur ordinaire : « Votre nom, monsieur Dufour, avait franchi nos étroites frontières bien avant qu'il fût question à Lausanne de la création d'une Faculté de médecine. Celle-ci étant fondée, vous deviez en être le premier ornement. » Marc Dufour est resté fidèle à son Université.

Son activité scientifique s'est manifestée de bien des manières. Il se fit vulgarisateur, apportant son concours désintéressé à toutes les institutions philanthropiques. Il assista à de

---

solent. Vous l'aviez châtié. Vous vous seriez même battu et vous l'auriez blessé d'un coup d'épée. Tout ceci m'explique encore moins les précautions que vous semblez apporter à le fuir. »

A ces mots, M. de Rohec sourit amèrement, puis il mit une main sur l'épaule de Joël, l'obligea à lever les yeux, plongea son clair regard dans les prunelles de son fils et lui dit gravement :

« J'espère, mon ami, que tu n'as jamais douté du courage de ton père. Et cependant, croismoi, évite toi-même la rencontre du comte. C'est un homme haineux qui use d'armes moins loyales que l'épée de ses adversaires. Il n'a rien oublié. Il ne pardonnera jamais. Il n'oserait jamais nous attaquer noblement, mais il pourrait nous atteindre avec de lâches moyens indignes de son titre.

— Par exemple ! riposta en riant le jeune homme, allez-vous croire comme nos paysans aux maléfices et aux voueurs ? Tout cela n'est qu'absurdité et superstition et je ne donnerais pas cher de la vie d'un occultiste placé au bout de mon fusil. Ah ! ah ! M. de Penvenan se donnerait-il pour un loup-garou ? Pauvre homme ! D'après les racontars de nos paysans, il me paraît plutôt un peu simple d'esprit... Ne tardons pas à partir. La brume disparaît dans la vallée, nos chiens auront du nez. »

Comme le marquis et Joël sortaient du fumoir lambrissé de chêne où leurs armes étaient disposées en panoplie, ils trouvèrent Mme de Rohec. Elle avait voulu voir son fils avant son départ matinal. Joël la baisa respectueusement au front et chérit cette mère dont l'air de bonté et d'ingénuité conquérait tous les cœurs. Assez frêle et maladive, la marquise n'était pas jolie, mais ravissait par le pur éclat de ses yeux de ciel breton, des yeux d'un azur qui se voilait parfois lorsque, assise à la croisée de sa chambre, elle considérait la campagne et la mer. Alors il semblait que les nuées du firmament adoucissaient la limpidité de ses regards et, trop souvent, sa contemplation finissait dans une mélancolie qui la laissait sans force, sans appétit, sans courage.

On eût dit qu'un regret poignant hantait la noble femme. Elle causait peu. Elle croisait ses mains qu'elle avait fortes, contraste assez frappant et comme significatif, — et elle s'absorbait en longues rêveries que terminaient parfois des larmes.

« Chaque fois que vous allez chasser, je ne suis pas rassurée. J'ai toujours la crainte d'un accident. Joël, sois prudent. Ton grand-père, souviens-toi, eut un bras traversé par l'imprudence d'un chasseur, son ami. Ah ! tenez, j'aimerais mieux voir vos fusils au fond de la rivière.

— Moi, vous le savez, mère, je ne suis pas un Nemrod, et, précisément, je proposais à mon père une promenade à Keriolec. Chemin faisant, nous eussions cependant pu abattre quelques râles de genêts, ce qui est un fameux gibier. Mais je ne sais pourquoi, père ne tient pas à rencontrer le comte de Penvenan, la comtesse ou Mlle Emmeline. Dites-moi que vous n'y voyez aucun inconvénient.

— Je t'en prie, Joël, riposta la marquise, dispense-toi de cette sotte provocation. Nos terres sont assez vastes, je suppose ? »

De surprise le jeune homme écarta les bras et la ride verticale, qui donnait tant d'obstination à son visage, reparu lorsqu'il dit :

« Provocation ! quelle provocation y a-t-il de notre part à parcourir des terrains communaux qui ne relèvent pas du château de Cadoudal mais sont la propriété des habitants de notre village ? A la fin, mère, je finirai par penser que vous et mon père, vous ne m'avez pas raconté toute la vérité sur vos rapports passés avec la famille de Penvenan. Enfin, à vous parler franchement, je souffre de ce mystère.

— Que veux-tu signifier ? s'exclama le marquis.

— Malheureusement rien, mon père, car chaque fois que j'ai interrogé là-dessus Gérôme où les métayers de nos terres, ils m'ont tous parlé de votre altercation passée et de votre coup d'épée. Cela, pour moi, ne justifie pas la haine inlassable de nos voisins, seuls gentilshommes d'une noblesse aussi ancienne que la nôtre. Ou bien, ce sont en vérité des personnages terriblement vindicatifs.

— C'est cela même », fit M. de Rohec à voix basse, et des doigts, fébrilement, il tirait sa moustache rousse. Il essaya de cacher son trouble lorsqu'il ajouta :

« Ah ! ils n'oublieront jamais le passé, ces de Penvenan et c'est parce que je redoute leurs lâchetés que j'ai dit jusqu'ici : N'allons pas à Cadoudal. Pourtant je conviens qu'il est insupportable de sembler craindre les chimies et les poisons subtils qu'on prétend fabriqués par ce monsieur en son repaire. Il jetterait des sorts, ni plus ni moins qu'un sorcier paysan ! Ah ! les beaux sujets d'étude pour un comte. Pouah ! Tu as raison, Joël, en route donc pour Keriolec, puisque tu le désires Aussi bien je veux revoir leur château branlant », finit-il en riant avec trop de force pour être sincère.

Les paupières baissées, la marquise murmurait faiblement :

« Leur château branlant... les pauvres gens.. Non ! non ! Gurval, évitez le voisinage de Cadoudal ! A quoi bon ! A quoi bon ! Je vous en prie, réfléchissez.

— C'est tout réfléchi, ma chère Jeanne, je cède aux exigences de notre fils, car il est têtu comme un Rohec de bonne lignée, ce Joël

(A suivre.)

nombreux congrès et y présenta des communications très remarquées. Ses publications se succédèrent d'année en année. Il écrit des articles bibliographiques sur quantité d'études ophtalmoscopiques.

Son bagage scientifique aurait été encore plus grand si sa clientèle ne l'avait accaparé dès les débuts de sa carrière ; sa grande bonté ne lui permettait jamais d'éconduire le malade qui recourait à lui. Il apportait une extrême minutie dans l'examen des patients. Cet examen se faisait d'une façon si charmante, avec une telle bonhomie, que le malade lui-même prenait un vif intérêt à la discussion de son cas. Ses cliniques étaient très suivies par les étudiants, qu'il mettait à l'aise en leur donnant toujours raison.

Sa bonté était infinie ; aux examens, pour remettre d'aplomb un candidat ému, il essayait d'une diversion, il s'oubliait à faire une conférence, de cette voix chaude qui charmait tant ses malades et ses chers aveugles.

Marc Dufour, grand savant, grand oculiste, aurait réussi dans toute autre branche de la médecine. Il s'en fallut de peu qu'il ne devînt chirurgien. Notre ville peut être fière d'avoir possédé un citoyen tel que lui ; elle inscrira le nom de Marc Dufour à la première page de son livre d'or.

M. le Dr *Reinbold*, président de la Société vaudoise de médecine, fait ressortir l'admirable équilibre intellectuel de Marc Dufour. L'orateur montre les progrès énormes que la science médicale accomplit dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Marc Dufour fut le témoin de cet éclatant épanouissement, et il y a contribué efficacement.

Malgré ses travaux absorbants, le Dr Dufour trouvait le temps de frayer avec ses confrères, de s'associer aux travaux de la Société de médecine. Il était, disait-il, heureux d'avoir vécu ; jamais il ne connut de défaillance morale. Il meurt à la brèche dans la plénitude de son talent. Digne fin d'une si belle carrière ! Le souvenir de sa physionomie restera intact ; il sera encore longtemps au milieu de nous et sa pensée viendra nous encourager dans ces heures de doute et de lassitude qu'il ignora.

M. B. *van Muyden*, ancien syndic, parle au nom des conseils de l'Asile des aveugles, maison que le Dr Dufour a dirigée pendant 41 ans. On peut comparer, dit l'orateur, la carrière de M. Dufour à celle du célèbre docteur Tissot. Comme ce dernier, le savant oculiste attirait chez nous des malades de tous les pays. Il n'était pas seulement le médecin des riches, mais aussi des deshérités. Pour lui, il n'y avait pas de petites gens. Levé tôt, le matin, à 11 heures ou minuit, on le voyait encore à sa clinique, visitant ses opérés, s'assurant que tout fût en ordre.

A l'Asile seul, il a bien donné 200,000 consultations et le nombre des malades opérés ne s'élève pas à moins de 20,000.

L'asile Gabrielle Dufour, home des aveugles célibataires travaillant dans les ateliers de l'asile, est son œuvre ; les quatre cinquièmes de la dépense ont été payés par lui. Il intéressait à l'asile ses clients riches et leurs générosités constituèrent ce fonds Dufour qui a permis tant de bienfaits. La vie de Marc Dufour est le meilleur exemple de ce que peut produire l'union du cœur et du talent.

Au nom de la ville de Lausanne, M. le syndic *Schnetzler* salue avec respect et reconnaissance l'éminent citoyen qui honora si hautement notre cité. Dans les demeures opulentes comme dans les humbles mansardes, des larmes ont coulé quand s'est répandue la nouvelle de sa mort. Ce jour de fête nationale incite l'orateur à parler du patriotisme du Dr Dufour ; celui-ci est resté fidèle à sa ville, alors que de l'étranger lui vinrent cent appels brillants. Ami de notre jeunesse, il a doté de prix nos établissements d'instruction ; grâce à sa générosité, à plusieurs reprises, nos écoliers primaires ont pu entreprendre un pélerinage patriotique à la prairie du Grütli.

Lausanne gardera un souvenir reconnaissant à ce savant qui a été si longtemps sa fierté.

Un septième discours est prononcé par M. Théodore de *Speyr*, de la Chaux-de-Fonds, parlant au nom des oculistes suisses et en sa qualité d'ancien élève de Marc Dufour. Il insiste sur la bonté de ce maître inoubliable

Le dernier orateur s'est tu. Dans un profond silence, le cercueil est enlevé par des bras robustes. Tout à l'heure, l'orgue faisait entendre un air méditatif et doux. Maintenant, il prélude par les accents étouffés de la marche funèbre de Chopin ; et soudain, véhément, il éclate, colère ainsi que les éléments déchaînés. Mais tandis que l'assistance s'écoule, tout se calme de nouveau ; une voix semble descendre du ciel, pure, résignée, sereine...

Le convoi se met en marche ; il est 4 h. et demie. On rend l'honneur à l'entrée de Montbenon. Au défilé, nous remarquons plusieurs officiers des troupes sanitaires, une délégation de la colonie française, entourant le drapeau de la Société française de bienfaisance, puis un groupe hésitant à la vue duquel le cœur se serre : les aveugles.

Bientôt, c'est Montoie, où le cercueil disparaît, après une dernière prière.

Le Calais-Vallorbe. — M. le sénateur Couyba a reçu de M. le ministre français des travaux publics la lettre suivante :

Paris, le 20 juillet 1910.

» Monsieur le sénateur,

» Rappelant l'ordre du jour voté par le Sénat, dans la séance du 23 décembre 1909, au sujet des voies d'accès au Simplon, vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître l'état actuel de l'instruction relative au projet de chemin de fer de Labarre à Arc-Senans, à l'appropriation de la ligne Hirson-Chalindrey-Gray-Labarre, et, notamment, au doublement des lignes Chalindrey-Gray et Gray-Labarre.

» Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en aviser, le 28 janvier dernier, j'ai invité le service du contrôle du réseau de l'Est à procéder à l'examen des améliorations qu'il y aurait lieu d'envisager sur ledit réseau, pour réaliser, entre Calais et Vallorbe, une voie susceptible de desservir le trafic international, si la section Labarre-Arc-Senans était construite. J'ai demandé, d'autre part, à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, d'étudier un avant-projet d'une ligne entre Labarre et Arc-Senans.

» En ce qui concerne le premier point, M. le directeur du contrôle estime, avec la Compagnie de l'Est, qu'en vue d'assurer le trafic international Calais-Vallorbe, il suffirait, dans l'hypothèse où la section Labarre-Arc-Senans serait construite, d'exécuter quelques travaux de renforcement de la voie, entre Chalindrey et Gray, pour la rendre accessible à tous les trains rapides ou lourds susceptibles d'y passer. Entre ces deux dernières villes la ligne existante est, il est vrai, à voie unique, mais son profil est celui d'une ligne de premier ordre, puisque les déclivités ne dépassent pas 0 m. 006. Ce n'est que dans le cas où le trafic en question prendrait une grande importance qu'il y aurait lieu d'envisager le doublement de la voie, et il est vraisemblable que le temps ne manquerait pas pour réaliser cette opération, laquelle ne présenterait, d'ailleurs, aucune difficulté techniqne spéciale. En outre, la Compagnie de l'Est dispose, pour atteindre Chalindrey, de deux lignes à double voie bien outillées : l'une, de Laon à Chalindrey, par Châlons, Saint-Dizier et Chaumont, est déjà parcourue par les trains rapides Calais-Bâle ; l'autre, d'Hirson à Chalindrey, par Amagne et Revigny, reçoit le transit important du département du Nord vers le réseau Paris-Lyon-Méditerranée.

» J'ajouterai que le Conseil général des ponts et chaussées, saisi de la question de l'appropriation de la ligne Calais-Vallorbe, pour ce qui a trait au réseau de l'Est, a émis un avis conforme aux conclusions sus-indiquées du service du contrôle du réseau de l'Est.

» D'autre part, le service du contrôle du réseau Paris-Lyon-Méditerranée procède actuellement à l'examen — qui est sur le point d'être achevé — de l'avant-projet, produit par cette compagnie, du chemin de fer de Labarre à Arc-Senans.

» Dès que les résultats de cette instruction me seront parvenus, je ne manquerai pas de les porter à votre connaissance.

» Agréez, etc.

» Pour le ministre et par autorisation,

» *Le Directeur du Cabinet*,

» Persil. »

Le 1er août. — La date du 1er août, grâce à une soirée radieuse, a été célébrée avec entrain un peu partout. A Lausanne, dans la journée déjà, les drapeaux qui flottaient sur les édifices publics mettaient un air de fête dans les rues. La population s'est portée en grande partie autour de la ville, au coucher du soleil, pour entendre le gai carillon des cloches se répondant d'un endroit à l'autre et assister au spectacle des feux de joie alllumés sur les hauteurs. Innombrables étaient ces derniers. On en voyait briller tout le long du Jura, sur les rives du Léman, à la tour de Gourze et sur d'autres points du Jorat, sur les Alpes vaudoises, fribourgeoises et valaisannes. Le Blanchard, montagne française, s'est même illuminé lui aussi, par les soins sans doute de quelques-uns de nos compatriotes en villégiature à Novel ou aux Joincets. Dans la ville et dans la banlieue, les raquettes, les flammes de Bengale, les pluies d'étoiles multicolores ajoutaient encore à l'éclat de cette incomparable soirée. Le Casino Lausanne-Ouchy a fait tirer un beau feu d'artifice.

Place de Montbenon, il y avait foule au concert de bienfaisance, et des bravos nourris ont accueilli les beaux morceaux exécutés par l'Union instrumentale et par l'Union chorale et l'Orphéon. Les entrées ont produit 2160 fr. et la vente des programmes et des fleurs 2300 fr. en chiffres ronds.

A 10 heures, l'orchestre symphonique a donné au Casino un superbe concert ; on y a acclamé et bissé le ténor Castella dans le *Ranz des vaches* et le *Semeur*, de Doret.

Ça et là ont eu lieu de petites fêtes intimes entre voisins ou habitants d'un même quartier. Ainsi, la population de Chailly et de Vennes s'est réunie autour d'un feu allumé sur l'ancien réservoir des eaux de Bret et a entendu des chants entonnés par la jeunesse, et une allocution patriotique prononcée par M. Bonard, dentiste.

— De *Vevey*, on écrit à la *Revue :*

« Vevey a rarement célébré cet anniversaire avec autant d'enthousiasme. Les quais étaient magnifiquement illuminés. De toutes parts des feux d'artifices partaient, tandis que la Lyre et la Philharmonie italienne jouaient à la Promenade du Rivage et au Rond-Point Melschers. Une foule énorme circulait au bord du lac où les petits bateaux ornés de lampions jetaient des éclairs rouges, jaunes et verts. Les sociétés de gymnastique se produisirent également en de superbes poses plastiques. Et les montagnes environnantes brillaient des feux allumés par les touristes. A notre souvenance, ce fut hier une des plus belles manifestations du 1er août à Vevey. »

Partout en Suisse, la date du 1er août a été commémorée avec un bel élan patriotique. A Berne, les rues principales, le palais fédéral et les autres monuments publics ainsi que les ponts étaient magnifiquement illuminés. tandis que les cloches de la Cathédrale sonnaient. Une foule énorme se pressait dans les rues. De nombreux feux de joie étaient visibles sur les sommités de l'Oberland et sur toutes les hauteurs avoisinant la ville.

Le mildiou. — Des nouvelles alarmantes parviennent à la Station viticole de toutes les parties du vignoble. Le mildiou a fait d'énormes ravages vendredi, samedi et dimanche.

— De La Côte, on écrit au *Courrier de la Côte :*

« Une forte invasion du mildiou de la grappe s'est abattue sur tout le vignoble dans la nuit de vendredi à samedi. La soudaineté, autant que l'étendue de cette surprise désagréable a consterné toute la population de la Côte. La petite Côte n'est point épargnée. »

Les mêmes mauvaises nouvelles arrivent du vignoble neuchâtelois. On parle d'un anéantissement total de la récolte, dû au mildiou de la grappe. Les traitements n'ont eu aucune efficacité contre le fléau.

Château de Chillon. — Le rapport du comité de l'Association pour la restauration du château de Chillon vient de paraître. Nous y lisons que le nombre des visiteurs continue d'augmenter : il a été de 79,807 l'année dernière, contre 75,190 en 1908. Le 12 juillet 1909, date correspondant à la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne, il n'y a pas eu moins de 1250 entrées. 56 écoles, dont 34 du canton de Vaud ont parcouru ses salles et ses souterrains en 1909. Les recettes de l'Association se sont élevées, cette même année, à 38,239 fr. et les dépenses à 32,236 fr.

Des rapports de MM. Ernest Burnat, architecte, et Næf, archéologue cantonal, renseignent le lecteur sur les travaux exécutés en 1909 aux abords du château et à l'intérieur.

« Notre association, dit le rapport général, a terminé la première phase de l'œuvre qu'elle avait assumée il y a eu 22 ans le 6 septembre dernier ; aux tâtonnements inévitables du début a succédé une période très active de recherches documentaires, d'exploration et de consolidation, au total période ingrate pour le visiteur, mais indispensable et qui a été riche en données historiques et techniques.

» Le dépôt de la première partie du programme de restauration d'une part, le changement dans l'organisation de la conciergerie d'autre part ouvre une nouvelle ère. Celle-ci ne sera pas moins prospère que sa devancière si l'on en juge par la magistrale publication, la *Camera domini*, de l'architecte de Chillon, par l'affluence toujours croissante des visiteurs et enfin par l'inaltérable fidélité des membres de l'Association pour la restauration de Chillon. »

L'assemblée générale de l'Association aura lieu à Chillon, salle des Chevaliers, jeudi prochain 4 août, à 3 ½ h.

La rentrée des carabiniers. — La Société des carabiniers de Lausanne est rentrée lundi soir du Tir fédéral de Berne. Elle a remporté avec une moyenne de 22,767 points, la 11e couronne de laurier sur 58 couronnes délivrées dans cette catégorie.

A Beau-Séjour, où une réception tout intime a eu lieu, M. Gaillard, municipal, a dit que les résultats obtenus dépassent les prévisions. Il a annoncé que le comité de Berne ayant été pris au dépourvu, les coupes seront expédiées directement aux sociétés. Une soirée familière sera alors organisée pour arroser la coupe.

Caserne de la Pontaise. — L'école d'officiers de la Ire division a commencé le 27 juillet à la caserne de Lausanne ; elle durera jusqu'au 29 octobre. Elle est placée sous le commandement du colonel Steinbuch, instructeur d'arrondissement de la Ire division.

Les instructeurs attachés à l'école sont le colonel Maurice Castan, les majors François Michod, Eugène Baumann, Paul Delessert, Arthur Fonjallaz, les capitaines Louis Jossevel, Paul de Vallière, E. de Weiss.

Les élèves sont au nombre de trente-huit répartis en deux classes, par brigade.

Une compagnie de troupe sera mise à la disposition de l'école pour l'instruction pratique des élèves, durant la période du 10 au 22 octobre, sous les ordres du capitaine instructeur Othmar Schmid.

Aux droits réels. — M. Monnet, conservateur des droits réels du district de Lausanne, a donné sa démission pour le 1er octobre prochain. Le public apprendra avec chagrin cette détermination, dictée par des raisons de santé. M. Monnet avait été appelé le 10 août 1894 au poste qu'il va quitter ; il l'occupait ainsi depuis seize ans.

La retraite de M. L. Monnet sera d'autant plus regrettée que le poste si difficile et si délicat de conservateur des droits réels de Lausanne exige la connaissance approfondie de notre législation spéciale, une grande force de travail et un jugement sûr, toutes qualités que M. Monnet réunissait à un haut degré et qui fai-